



NIGER

QUESTIONS GÉNÉRALES

Février 2017

Le présent rapport relatif aux Questions générales sur le Niger a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international comme documentation de base pour des consultations périodiques avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles au moment de sa préparation achevée le 22 décembre 2016.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>
Prix: \$18,00 l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



NIGER

QUESTIONS GÉNÉRALES

22 décembre 2016

Approuvé par
le **Département Afrique**

Préparé par Mamadou D. Barry, Joseph Ntamatungiro et
Paulo S. Lopes.

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DE SYNTHÈSE : ÉVALUATION DE LA STABILITÉ EXTÉRIEURE DU NIGER	4
A. Évolution du secteur extérieur	4
B. Évaluation extérieure par modélisation	7
C. Indicateurs plus larges de la compétitivité	10
D. Conclusion	12
GRAPHIQUES	
1. Caractéristiques de la balance des paiements, 2000, 2005, 2010-16, et 2020	5
2. Taux de change effectif nominal et taux de change effectif réel, 2010-15	7
3. Résultats de l'évaluation du taux de change réel d'équilibre selon l'analyse EBA-lite	9
4. Indicateurs de compétitivité structurelle	10
5. Principaux obstacles à la conduite des affaires	11
TABLEAU	
1. Normes du solde des transactions courantes et désalignement induit du TCER	8
Bibliographie	13
PRÉVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES	14
A. Introduction	14
B. Description des catastrophes naturelles au Niger	14
C. Coût social, économique et financier des catastrophes	17
D. Dispositif de prévention et de gestion des catastrophes	20
E. Conclusion	24

GRAPHIQUES

1. Nombre de catastrophes, 1973-2014	15
2. Coût financier par catastrophe	17
3. Inflation alimentaire, 1999-2015	18
4. Évolution de l'inflation, 1981-2015	18
5. Croissance agricole, 1995-2015	18
6. Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA)	21

TABLEAUX

1. L'impact macroéconomique des grandes catastrophes récentes, 1997-2009	20
2. Indicateurs sur la gestion des crises alimentaires, 2011-16	23
Bibliographie	26

INÉGALITÉ DU GENRE AU NIGER 28

A. Indicateurs d'inégalité entre les sexes	28
B. Institutions sociales	31
C. Coût économique de l'inégalité du genre au Niger	35
D. Promotion de l'égalité du genre dans le cadre des récents programmes gouvernementaux	36
E. Conclusion et considérations relatives aux politiques	37

ENCADRE

1. La tradition nigérienne de la cinquième épouse, ou wahaya : une forme extrême d'oppression sexiste	34
---	----

GRAPHIQUES

1. Indicateurs d'égalité du genre et comparateurs régionaux, dernières données disponibles	30
2. Amélioration des indicateurs d'égalité du genre, 2000-14	31
3. Indicateurs des institutions sociales discriminatoires du genre et comparateurs régionaux, dernières données disponibles	33
4. Pertes de revenus liées aux disparités du genre dans la participation au marché du travail	36
Bibliographie	39

TIRER PARTI DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU NIGER :**OPPORTUNITÉS ET DÉFIS** 40

A. Introduction	40
B. La dynamique de la population au Niger	41

C. Transition démographique : opportunités et défis _____	46
D. Recommandations de politique générale _____	50

GRAPHIQUES

1. Estimations et projections de la croissance démographique, 1950-2100 _____	41
2. Taux de mortalité des moins de 5 ans, 1950-2100 _____	42
3. Taux total de fécondité, 1950-2100 _____	43
4. Pyramide des âges au Niger et dans certaines régions du monde, 1950-2100 _____	46
5. Pourcentage de la population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans), 1950-2100 _____	48

TABLEAU

1. Structure des âges, 1950, 2015 et 2050 _____	45
Bibliographie _____	52

NOTE DE SYNTHÈSE : ÉVALUATION DE LA STABILITÉ EXTÉRIEURE DU NIGER¹

Conformément aux résultats de l'évaluation du secteur extérieur de l'UEMOA, une analyse par modélisation du secteur extérieur du Niger au moyen de la méthode EBA-lite semble indiquer que le taux de change effectif réel (TCER) est globalement conforme aux fondamentaux macroéconomiques. Ceci correspond en outre aux résultats de l'évaluation du secteur extérieur réalisée en 2014 à la fois au moyen de la méthode du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) et de la méthode EBA-lite. Toutefois, des indicateurs plus larges de la compétitivité révèlent d'importants problèmes, malgré une certaine amélioration constatée ces dernières années ; en outre, la récente dépréciation du naira semble indiquer un certain affaiblissement de la compétitivité, du moins avec le Nigéria.

A. Évolution du secteur extérieur

Évolution de la balance des paiements

1. Les chocs de termes de l'échange et les difficultés dans le secteur des ressources naturelles ont entraîné un déficit plus large du solde des transactions courantes en 2015.

De nombreux facteurs ont contribué à cette détérioration : i) le ralentissement économique au Nigéria, principal partenaire commercial régional du Niger ; ii) la fermeture pendant quatre mois, pour des raisons techniques, de la raffinerie de pétrole et la baisse des cours pétroliers, qui ont entraîné un repli de 38,4 % des exportations de pétrole ; et iii) les importants projets d'infrastructures du gouvernement et les besoins accrus en matière de sécurité entraînant un niveau élevé d'importations. Toutefois, le déficit du solde des transactions courantes devrait se résorber en 2016, car la diminution des importations² sera plus forte que celle des recettes d'exportation due à la faiblesse des cours des produits de base et aux répercussions négatives du ralentissement économique au Nigéria. Le secteur des services reste dominé par le fret, et le solde du revenu primaire est essentiellement affecté par les paiements d'intérêts et le rapatriement des bénéfices par les investisseurs étrangers dans les secteurs minier et bancaire. Les envois de fonds des travailleurs migrants sont limités au Niger.

2. Le déficit du compte courant devrait rester élevé à moyen terme pour permettre les investissements financés par l'IDE dans les secteurs du pétrole et de l'uranium.

De grands projets sont prévus à moyen terme dont la construction d'oléoducs transportant le pétrole brut et raffiné destiné à l'exportation, ainsi que la construction de la mine d'uranium d'Imouraren, dont la mise en service est prévue en 2021. Ces projets entraîneront un déficit du solde des transactions courantes de 18,3 % du PIB en moyenne entre 2017 et 2019, qui devrait,

¹ La présente note a été préparée par Mamadou D. Barry.

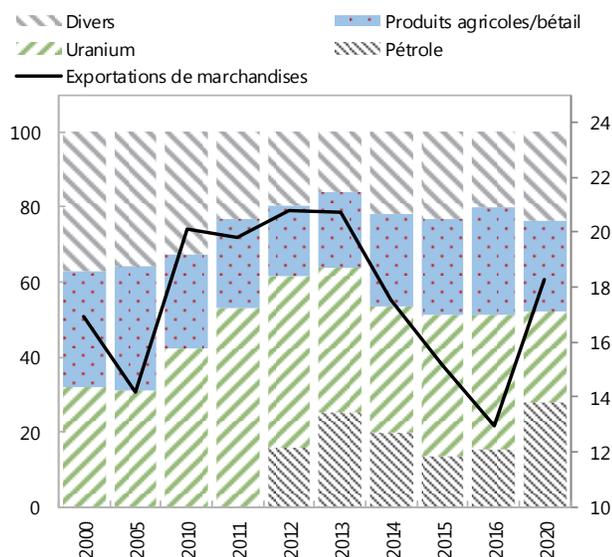
² La diminution des importations découlera de la baisse des investissements gouvernementaux, de l'achèvement des grands projets, et du repli des activités économiques.

d'après les projections, se résorber ultérieurement, à mesure que les importations de biens d'équipement diminueront et que les exportations augmenteront, une fois les projets terminés.

Graphique 1. Niger : caractéristiques de la balance des paiements, 2000, 2005, 2010-16, et 2020

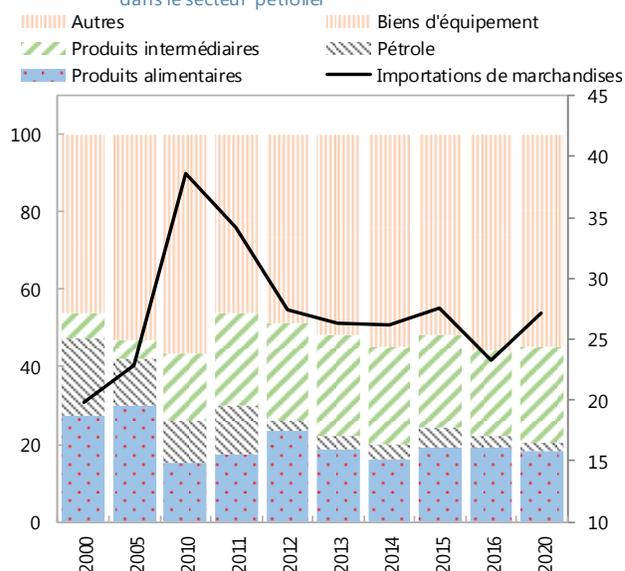
Composition des exportations

Les exportations, qui avaient augmenté jusqu'en 2013, sont en baisse depuis le repli des cours des produits de base.



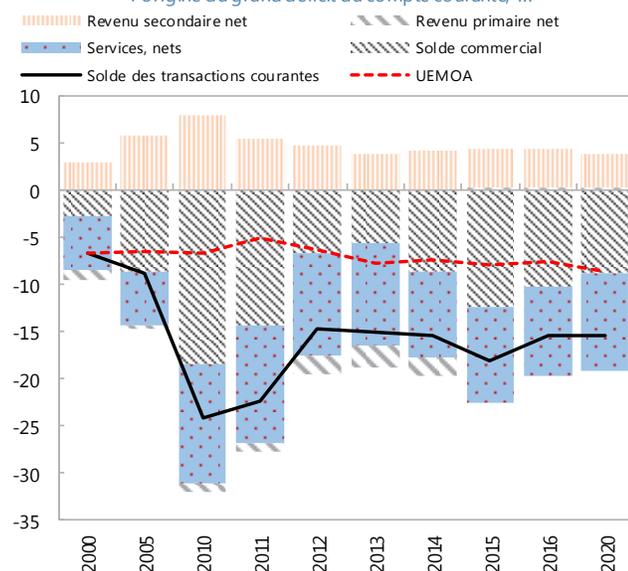
Composition des importations

En conséquence, les importations sont aussi en baisse depuis leur pic aux alentours de 2010 pour s'adapter aux importants investissements dans le secteur pétrolier.

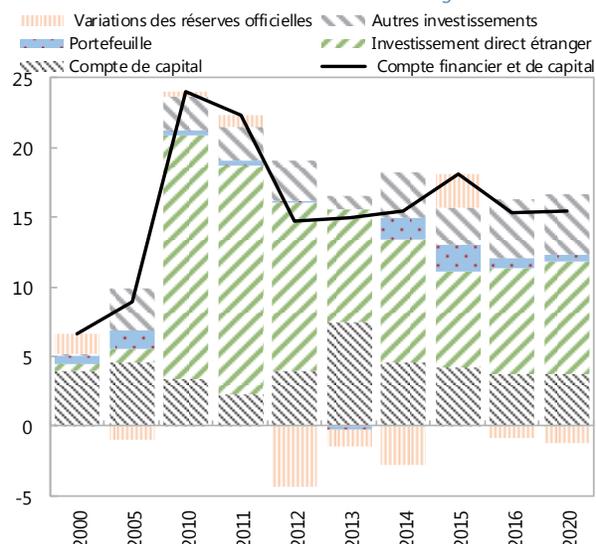


Composition du solde des transactions courantes

Les importants déficits du commerce et des services sont les facteurs à l'origine du grand déficit du compte courant, ...



Composition du financement du solde des transactions courantes
... essentiellement financé par d'importants IDE, l'appui des bailleurs sous forme de dons et de prêts pour projets, permettant une certaine accumulation de réserves de change.



Sources : autorités nigériennes; calculs des services du FMI.

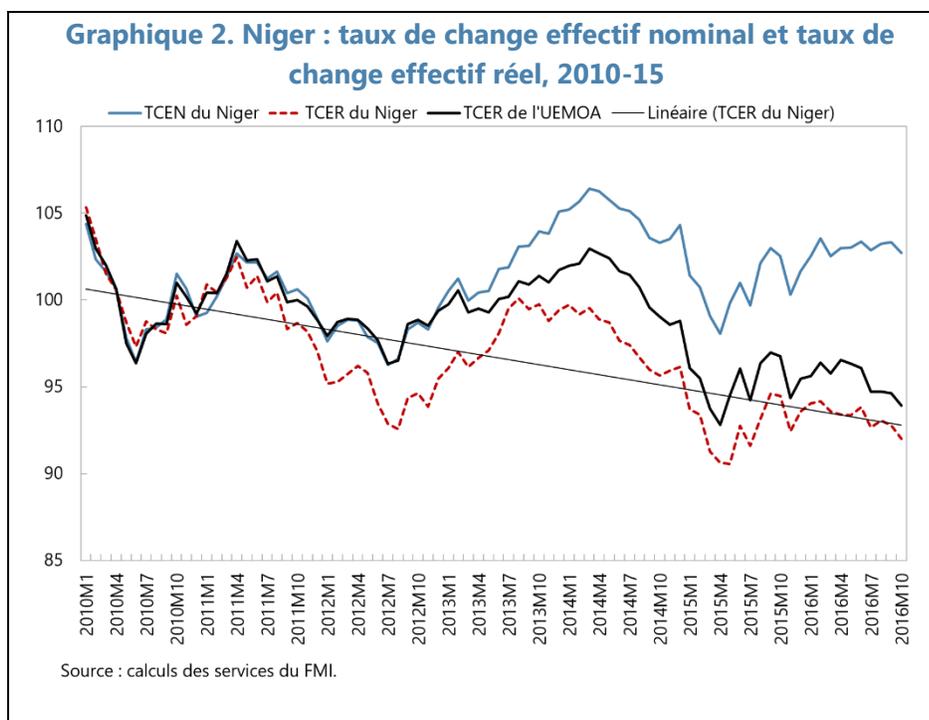
3. Principalement dominé par l'appui des bailleurs de fonds avant 2010, le financement de la balance des paiements a largement évalué vers les flux d'investissement direct étranger (IDE). Ces dix dernières années, les importants flux d'investissement direct étranger liés aux grands projets dans le secteur pétrolier ont augmenté, et plus particulièrement, ceux liés à la construction de la raffinerie de la SORAZ, achevée à fin 2011. La part d'IDE a ensuite diminué en 2015, en raison de l'aggravation des risques sécuritaires liée aux attentats terroristes, combiné avec la baisse des cours des produits de base qui a retardé les grands projets dans le secteur pétrolier. Le projet d'oléoduc devrait maintenant être achevé en 2020, et le projet d'uranium d'Imouraren a été suspendu en attendant la reprise des cours de l'uranium. Le solde extérieur global devrait, d'après les projections, être positif en 2016, avec une certaine accumulation des réserves du fait de la hausse de l'IDE sous l'effet de la baisse des tensions sécuritaires, et des flux de dette dus aux emprunts concessionnels du gouvernement pour financer les projets d'infrastructures. À court terme, l'IDE devrait rester élevé, en raison des flux financiers liés aux grands projets dans le secteur des industries extractives.

4. Le niveau de réserves internationales demeure satisfaisant et assure une bonne couverture des importations. À fin 2015, les réserves officielles brutes du Niger couvraient l'équivalent de 4,6 mois des importations estimées pour 2016. En outre, en tant que pays membre de l'union monétaire de l'UEMOA, le Niger pourrait bénéficier des réserves de change conjuguées de la banque centrale régionale (BCEAO) pour répondre à ses besoins de paiements extérieurs et ainsi supporter de plus larges déficits du compte courant³. Les réserves communes de l'UEMOA représentaient jusqu'à cinq mois d'importations régionales.

Évolution du taux de change

5. Le taux de change effectif réel (TCER) du Niger s'est déprécié récemment, faisant écho aux fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain (graphique 2). Le TCER du Niger connaît une tendance à la baisse depuis 2010, en grande partie en réponse à l'évolution du TCER de l'UEMOA, étroitement liée aux fluctuations de la monnaie d'ancrage (l'euro). Depuis début 2011, la baisse de l'inflation au Niger en moyenne par rapport à l'UEMOA, et le Nigéria (principal partenaire commercial dans la région) — qui connaît une plus forte inflation et un naira relativement stable — ont entraîné un TCER davantage déprécié de façon permanente. La dépréciation ultérieure de l'euro par rapport au dollar américain depuis 2014 pourrait être à l'origine de la récente dépréciation du TCER qui a contribué à inverser la baisse de la compétitivité, observé en 2013 en raison d'un différentiel d'inflation élevé (2,3 % au Niger contre 1,3 % en moyenne dans l'UEMOA) et de l'important déficit du solde des transactions courantes (15 % au Niger contre 6,8 % en moyenne dans l'UEMOA).

³ Une sauvegarde supplémentaire consiste dans le fait que le Trésor français garantit la convertibilité du FCFA en euros.



B. Évaluation extérieure par modélisation

6. Compte tenu du niveau actuel des politiques publiques au Niger, les modèles basés sur l'analyse EBA-lite n'indiquent pas de désalignement significatif du taux de change effectif réel du Niger (tableau 1). Ce résultat est conforme à l'évaluation extérieure du Niger faite par modélisation en 2014 par le Groupe consultatif sur les taux de change (CGER), ainsi qu'à l'évaluation du secteur extérieur de l'UEMOA, réalisée au début de 2016. Toutefois, ce résultat mérite d'être interprété avec prudence, compte tenu des difficultés pour évaluer la compétitivité du secteur extérieur dans les cas de petits pays disposant de données limitées, en pleine transformation structurelle et fortement tributaires des exportations de produits de base, comme le Niger. En outre, la récente dépréciation du naira pourrait être une source d'affaiblissement de la compétitivité, du moins dans les relations économiques avec le Nigéria.

Tableau 1. Niger : normes du solde des transactions courantes et désalignement induit du TCER ^{1/}

Estimations initiales				Scénario alternatif avec un niveau du solde du compte courant sous-jacent de -10,2 % du PIB			
	Solde du compte courant/PIB		Écart du taux de change réel		Solde du compte courant/PIB		Écart du taux de change
	Norme	Sous-jacent			Norme	Sous-jacent	
Modèle du solde du compte courant	-9.4	-18.1	15	Modèle du solde du compte courant	-9.4	-10.2	2.4
Viabilité extérieure	-11.4	-15.4	6.4	Viabilité extérieure	-11.3	-10.2	-1.9
ITCER			-12	ITCER			-12

Source : calculs des services du FMI.

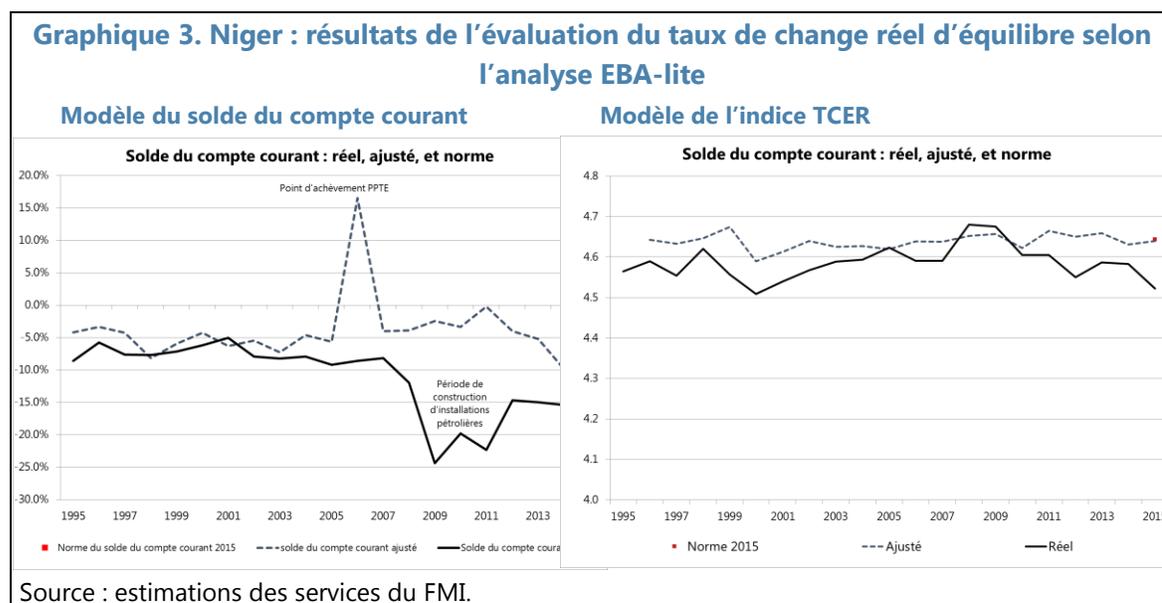
^{1/}Note :

- L'élasticité du solde du compte courant utilisée (-0,63) repose sur l'élasticité médiane des échanges pour de petits pays, telle que présentée dans Tokarick (2010).
- Dans les estimations initiales, le solde du compte courant sous-jacent est le solde du compte courant en 2015 pour le modèle de solde du compte courant, et le solde du compte courant sous-jacent est le solde du compte courant en 2020 pour le modèle de VE, avec pour objectif de stabiliser la PEGN à -79,6 % du PIB, correspondant à la norme du solde du compte courant de -9,4 % du PIB obtenue dans le modèle de solde du compte courant.
- Le scénario de remplacement utilise un solde du compte courant moins élevé, qui ne tient pas compte des investissements financés par l'IDE ni des grands investissements publics.

7. La méthode du solde du compte courante de l'analyse EBA-lite indique une surévaluation de 15 % à fin 2015. Cette méthode compare le solde actuel du compte courant du Niger en 2015 avec les prédictions du modèle basées sur les paramètres fondamentaux qui déterminent les décisions d'épargne et d'investissement et les politiques souhaitées. Si les prédictions du modèle sont très éloignées du solde du compte courant sous-jacent, cela peut suggérer un grand déséquilibre du TCER et nécessiter un ajustement. La prédiction de la norme du solde du compte courant est de -9,4 % avec un écart de politique⁴ de 1,4 % du PIB. L'écart de politique provient essentiellement du secteur des finances publiques (1 point de pourcentage), ce qui implique la nécessité d'améliorer les résultats budgétaires. Compte tenu d'un solde du compte courant sous-jacent à -18,1 % du PIB (solde du compte courant en 2015), la méthode du solde du compte courant semble indiquer une surévaluation de 15 %, qui est supérieure à celle suggérée dans l'évaluation de 2014 (surévaluation de 6,2 %), avec un solde du compte courant sous-jacent de -10,2 % du PIB. Toutefois, en utilisant le même solde des transactions courantes sous-jacent qu'en 2014, la surévaluation baisse à 2,4 %, ce qui montre une certaine amélioration due à la baisse de l'inflation au Niger et à la récente dépréciation de l'euro. Le modèle donne une bonne prédiction du solde du compte courant du Niger avant l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés, le pays bénéficiant aussi de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (2006). Toutefois, compte tenu du grand solde du compte courant enregistré ces dernières années sous l'effet de l'IDE, les prédictions du modèle sont devenues très médiocres. Cette situation appelle à la prudence dans l'interprétation des

⁴ Cet écart représente la somme des écarts entre les paramètres fondamentaux réels des politiques publiques du Niger et leur niveau optimal.

résultats, étant donné les limites de cette méthode d'analyse pour les pays fortement tributaires des exportations de produits de base, comme le Niger.



8. La méthode de la viabilité du secteur extérieur semble indiquer une norme du solde du compte courant plus élevée et une surévaluation moins importante. La méthode de la viabilité extérieure compare le solde du compte courant sous-jacent (Solde du compte courant projeté en 2020, -15,4 % du PIB) avec les prédictions du modèle du solde du compte courant qui est nécessaire pour stabiliser la position extérieure globale nette (PEGN) à un niveau défini durant une période précisée. La PEGN du Niger à fin 2014 était de -64,3 %. Pour maintenir ce niveau de PEGN, la norme du solde du compte courant est estimée à -10 % du PIB, ce qui entraîne une surévaluation de 8,5 %. En ciblant la PEGN qui est compatible avec la prédiction de la norme du solde du compte courant de la méthode du solde du compte courant de l'analyse EBA-lite (-79,3 % du PIB), la norme du solde du compte courant permettant la stabilisation sera de -11,4 % du PIB, ce qui entraîne une baisse de l'écart du TCER à 6,5 % (tableau 1). La probabilité de crises extérieures au Niger, telle que définie par le modèle Probit univarié, est très faible (0,9 %), avec un ratio d'AEN de 17,5 % du PIB, soit loin du seuil de -49 %. Toutefois, le modèle Probit multivarié qui tient compte de plusieurs facteurs, indique une probabilité plus forte, de 41,2 % (le seuil étant de 20 %).

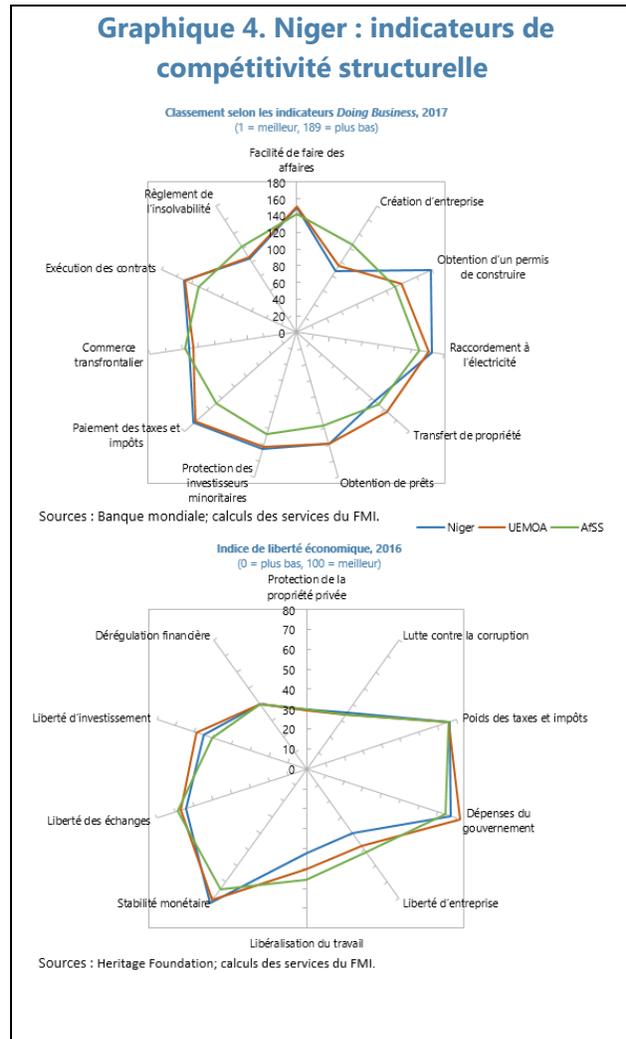
9. Enfin, la méthode de l'indice TCER fait apparaître une sous-évaluation. Cette méthode est différente des deux précédentes, dans la mesure où elle estime directement les valeurs ajustées du TCER, en recourant à un ensemble de paramètres fondamentaux qui engendrent des écarts permanents par rapport à la parité de pouvoir d'achat. La norme de TCER est calculée sur la base de la prédiction de la valeur ajustée du TCER avec un ajustement pour les écarts de politique. L'estimation suggère une sous-évaluation de 12 %.

C. Indicateurs plus larges de compétitivité

10. L'environnement difficile des affaires au Niger s'est amélioré ces dernières années, mais le pays continue d'accuser un retard au regard d'un certain nombre de composantes de l'indice de la conduite des affaires (*Doing Business*), ce qui entrave le développement d'un secteur privé fort.

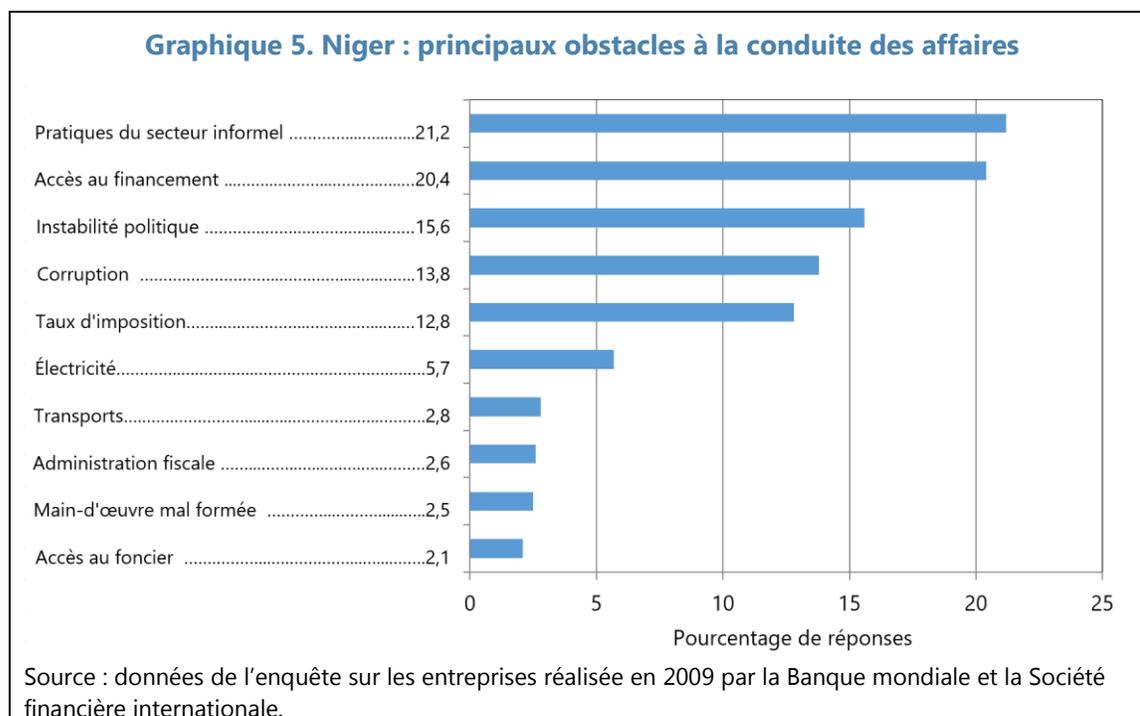
Le Niger a amélioré sa place au classement de l'indice de la conduite des affaires ces trois dernières années, en passant de la 176^e place sur 189 pays dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale de 2014, à la 150^e place sur 190 pays dans le rapport de 2017, soit une remontée de 26 places. Cette amélioration s'explique par un certain nombre de réformes, notamment : la réduction du capital minimum pour les entreprises, la rationalisation des procédures de création d'entreprise avec la mise en place opérationnelle d'un guichet unique, la réduction des délais d'accès à l'eau pour les entreprises, l'amélioration du cadre réglementaire régissant les information sur le crédit, le renforcement du dialogue entre le

Gouvernement et le secteur privé, et la création d'un tribunal de commerce pour régler les différends commerciaux. Le Niger est parti du pays qui a l'environnement des affaires le plus mauvais de l'UEMOA à l'exception de la Guinée-Bissau, pour se hisser au quatrième rang des pays de l'UEMOA. Toutefois, des problèmes persistent. Les entreprises nigériennes sont confrontées à de plus graves difficultés que la moyenne de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne pour le paiement des impôts, le raccordement au réseau électrique, et les procédures relatives aux permis de construire (graphique 4). De plus, le rapport 2016 sur la conduite des affaires indique que l'accès à l'électricité demeure un grave problème pour la compétitivité au Niger, en raison de l'offre limitée. Les rapports précisent qu'il faut 115 jours pour un raccordement au réseau, qui peut coûter 6.200 % du revenu par habitant. En outre, l'enquête sur les entreprises réalisée en 2009 par la Banque mondiale–Société financière internationale indiquait qu'aux yeux des entreprises, les principaux obstacles étaient la



présence d'un important secteur informel qui pose des défis concurrentiels au secteur formel, et les difficultés d'accès au financement (graphique 5).

11. Le Niger se classe à l'indice de liberté économique de 2016 de la Heritage Foundation au 129^e rang sur 178 pays, restant dans le groupe de pays présentant un contexte économique difficile (manquant essentiellement de liberté). Au sein de l'UEMOA, le Niger ne se place que devant la Guinée-Bissau et le Togo. Le Niger obtient de meilleures notes que la moyenne de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne en termes de liberté monétaire, mais obtient de moins bonnes notes en termes de liberté du travail, de liberté d'entreprendre, et de dépenses de l'État, ce qui révèle : i) des rigidités sur le marché du travail, avec un taux élevé de chômage et un fort secteur informel ; ii) les difficultés du climat des affaires décrites ci-dessus ; et iii) la nécessité de renforcer les réformes en cours dans le but d'améliorer la gestion des finances publiques.



12. Bien que le Niger soit un pays moyennement performant en termes de politiques publiques, il obtient de faibles scores en matière d'indicateurs de gouvernance. Selon les indicateurs d'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale, le Niger obtient en 2015 la note de 3,5 (moyennement performant) en matière d'efficacité gouvernementale. Transparency International place le Niger en 2015 au 99^e rang sur 167 pays au regard de l'indice de perception de la corruption, soit une amélioration par rapport à la 113^e place enregistrée par le pays en 2012. Selon l'indice de la gouvernance globale de Mo Ibrahim, le Niger obtient en 2014 la note de 48,4, soit une baisse de 0,6 par rapport à sa note de 2011, et le pays se place en 33^e position sur les 54 pays africains. La nouvelle campagne anti-corruption lancée par le Président après sa réélection pour un

deuxième mandat au début de cette année pourrait contribuer à améliorer la gouvernance et à renforcer la responsabilisation au Niger, ce qui serait bénéfique au développement de l'économie, notamment en augmentant la contribution du secteur privé.

D. Conclusion

13. L'évaluation du secteur extérieur du Niger par l'analyse EBA-lite semble indiquer que le TCER est globalement conforme aux fondamentaux macroéconomiques, mais des indicateurs plus larges révèlent de graves problèmes de compétitivité structurelle. Les trois méthodes EBA-lite ne donnent pas une évaluation uniforme du secteur extérieur. La méthode du solde du compte courant et la méthode de la viabilité extérieure indiquent une surévaluation du taux de change effectif réel, tandis que la méthode de l'indice TCER aboutit à une sous-évaluation du TCER. Compte tenu des imperfections de ces méthodes pour prédire le solde du compte courant sous-jacent du Niger dans une situation où l'économie est fortement dominée par les exportations de produits de base et est en pleine transformation structurelle, les services du FMI estiment que le TCER du Niger semble être conforme aux paramètres fondamentaux. Ce résultat correspond à l'évaluation extérieure de l'UEMOA réalisée au début de 2016. Toutefois, la récente dépréciation du naira pourrait être une source d'affaiblissement de la compétitivité, du moins dans les relations économiques avec le Nigéria. En outre, compte tenu des résultats médiocres qu'enregistre le Niger lorsque l'on mesure sa compétitivité structurelle, une accélération des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, l'approfondissement du secteur financier, la stabilité politique, la mobilisation des recettes, la gestion des finances publiques et la réglementation du secteur informel, permettra au Niger d'améliorer sa productivité et de dégager une croissance plus rapide et plus inclusive. En outre, les mesures de lutte contre la corruption et la construction de la centrale thermique de 100 MW de Gourou-Banda, qui devrait être terminée en 2017, pourraient contribuer à améliorer l'approvisionnement en énergie et à renforcer la compétitivité du secteur privé, qui est nécessaire pour créer des emplois et réduire la pauvreté.

Bibliographie

International Monetary Fund (IMF). 2016. *Methodology Note On EBA-lite*. Washington, DC.

Tokarick, Stephen 2010. "A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities". IMF Working Paper 10/180, International Monetary Fund, Washington, DC.

PRÉVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES¹

Les catastrophes naturelles exercent un impact significatif sur les performances macroéconomiques du Niger. Leurs effets néfastes sur la création de richesse du pays et sur la sécurité alimentaire entravent les efforts déployés pour réduire la pauvreté, alors que les dépenses publiques imprévues engagées pour répondre aux besoins d'urgences humanitaires qui en découlent, sont à l'origine de dérapages budgétaires. Les impacts des catastrophes naturelles, qui se répercutent également sur le niveau des prix, constituent une source de volatilité pour la plupart des variables socioéconomiques, notamment la croissance économique. Ces phénomènes devenant de plus en plus récurrents au Niger, il est indispensable de les connaître de façon exhaustive afin de concevoir et gérer les programmes économiques de façon cohérente.

A. Introduction

1. Le Niger est confronté de façon récurrente à des catastrophes naturelles qui engendrent des coûts économiques et sociaux importants, ainsi que des répercussions humanitaires. Ces phénomènes s'expliquent essentiellement par la situation géographique du pays et par la fragilité de son écosystème. Le changement climatique et la forte croissance démographique aggravent l'impact des catastrophes naturelles et accélèrent la dégradation de la nature. Leur impact négatif sur les revenus et la protection sociale est d'autant plus significatif que l'économie dépend fortement de l'agriculture pluviale (l'agriculture représente 40 % du PIB et assure les revenus de plus de 80 % de la population). Même si les autorités ont mis en œuvre un robuste dispositif d'atténuation destiné à traiter les problèmes d'insécurité alimentaire provoqués par ces catastrophes, le Niger reste confronté à de graves pénuries alimentaires lors des années de sécheresse et/ou en cas d'invasions acridiennes, ce qui entretient l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Si les catastrophes naturelles sont devenues plus fréquentes au cours des dernières années, leur impact a été jugulé par le renforcement des institutions en charge de leur prévention et de la gestion des risques, lequel se traduit par des systèmes d'alerte précoce, des plans d'urgence et des programmes de résilience.

2. Cette note d'information décrit dans un premier temps les catastrophes naturelles qui affectent le Niger, puis elle évalue leurs coûts économiques et sociaux avant de présenter le cadre de gestion du risque et les politiques y afférentes destinées à contenir les vulnérabilités.

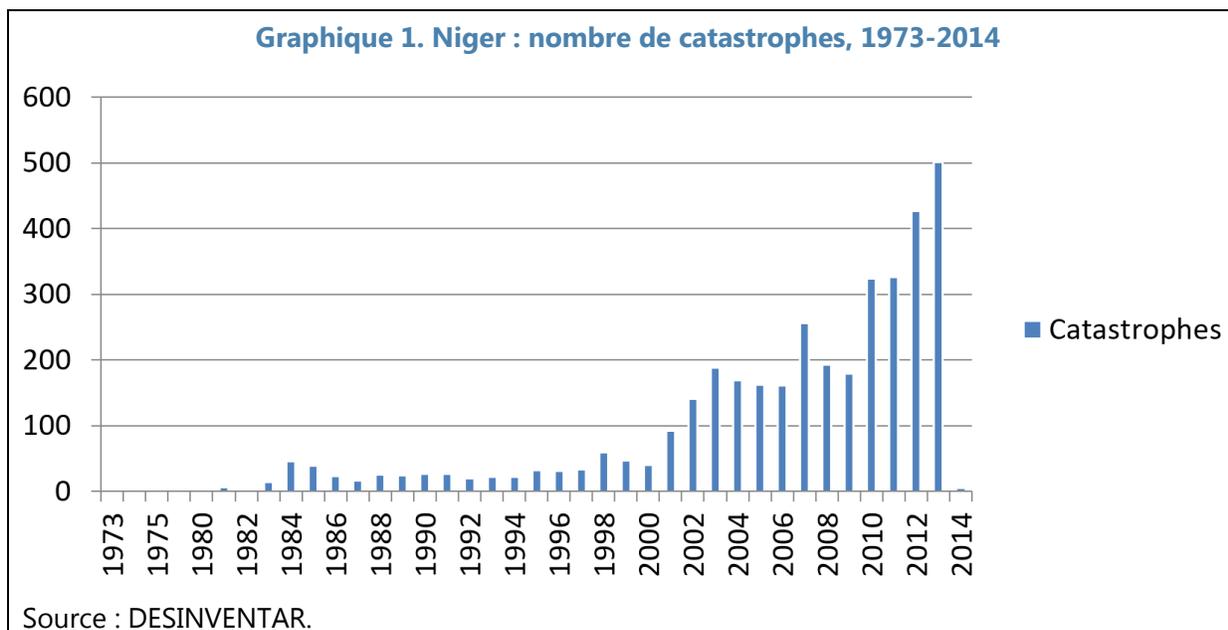
B. Description des catastrophes naturelles au Niger

3. Le Niger fait partie des 34 pays du monde présentant un risque de catastrophe naturelle très élevé et le problème de la faim le plus aigu (*World Risk Report, 2015*). Quarante-vingt pour cent de la superficie du Niger est recouverte par le désert du Sahara et seulement 1 % du

¹ Cette note a été préparée par Joseph Ntamungiro avec le soutien de Chayabou Abdou. Elle a été revue par Fode Ndiaye, Coordinateur Résident des Nations Unies, et Diawoye Konte, du bureau local du PNUD.

territoire reçoit au moins 600 mm de précipitations annuelles en moyenne. La densité de population est extrêmement faible, les communautés vivant essentiellement dans la zone non désertique et arable du Sud du pays, où elles pratiquent le plus souvent une agriculture et un élevage de subsistance. Les conditions climatiques extrêmes accentuent la vulnérabilité à la famine et impactent gravement la production agricole, déstabilisant les performances macroéconomiques, engendrant d'importantes répercussions sur la création de richesse et entravant les mesures de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales exposées. D'autres parties du pays sont menacées par la désertification, des pratiques agricoles destructrices et une mauvaise gestion du débit du fleuve Niger.

4. Le pays est régulièrement soumis à une série de catastrophes. Les catastrophes comprennent des sécheresses, des invasions acridiennes, des inondations, phénomènes qui sont parfois concomitants. Selon le Système national de gestion de l'information sur les catastrophes (DESINVENTAR), le nombre de catastrophes enregistrées entre 1973 et 2014 est estimé à 3.702 catastrophes dont 1.526 épidémies (humaines), 765 inondations, 487 épizooties (animaux), 310 feux de friches, 289 sécheresses, et 158 invasions de ravageurs et de criquets pèlerins. La fréquence et le nombre de catastrophes naturelles ont augmenté avec le temps puisqu'environ 85 % des catastrophes enregistrées au cours de la période 1973-2014 se sont produites entre 2001 et 2014 (graphique 1)².



² L'augmentation au fil du temps est susceptible de refléter un biais statistique dû à l'amélioration des techniques de recensement des catastrophes.

5. Les catastrophes les plus néfastes ont été les suivantes :

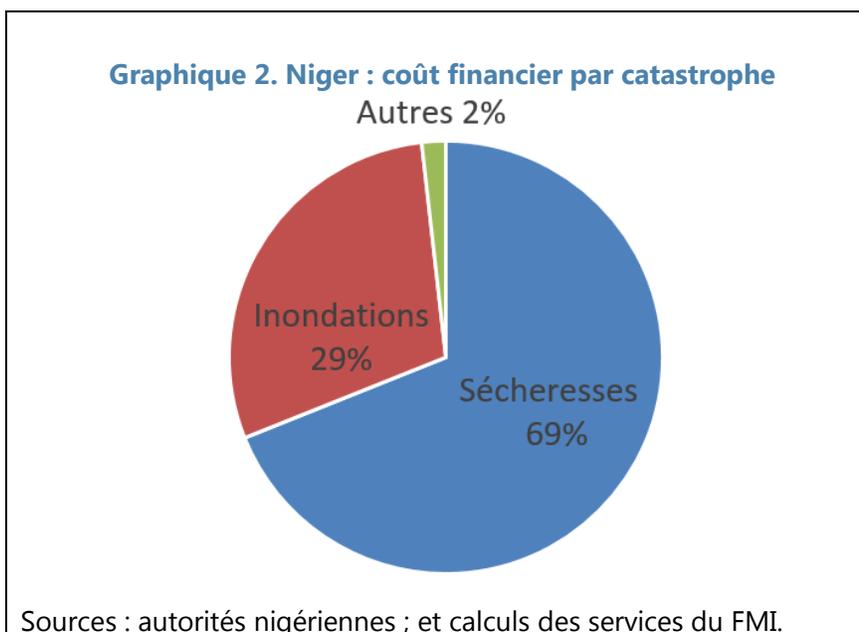
- i) **Sécheresses.** Les sécheresses cycliques provoquent généralement des pénuries alimentaires, voire des famines. Les registres statistiques font état de séries de sécheresses dans les années 70 et 80, et, plus récemment, en 2000, 2004–05, 2009–10 et 2012. Les sécheresses détruisent les cultures et le bétail (plus particulièrement dans les régions de Tahoua et Tillabéry). De plus, elles contraignent souvent les populations à quitter les zones touchées. Les deux dernières sécheresses (2009–10 et 2012) ont affecté 7 millions de personnes chacune. Toutefois, l'amélioration de l'efficacité de la prévention des catastrophes et de la gestion du risque a permis de maîtriser l'impact des sécheresses.
- ii) **Inondations.** Les inondations sont généralement la conséquence de fortes précipitations, des capacités d'infiltration limitées des sols, et d'une occupation incontrôlée des zones inondables et des rives des cours d'eau. Elles affectent essentiellement les régions désertiques d'Agadez et de Tahoua, où elles font des morts, détruisent les infrastructures routières et les logements, et tuent des troupeaux entiers de bovins, d'ovins et de chameaux. Les inondations de 2010 et 2012 ont touché 500.000 personnes, celles de 2012 ayant fait 60 morts. Toutefois, leur impact négatif sur la production agricole est contenu car elles sont localisées et coïncident avec des précipitations exceptionnelles qui sont généralement bénéfiques pour les cultures du pays dans son ensemble. Dans les zones exposées, les inondations touchent également les constructions dans les villes sans système d'évacuation des eaux, et sur les rives des fleuves Niger et Komandougou. En l'absence d'un dispositif de prévention des risques adapté, les inondations continuent à faire des ravages. Selon les chiffres du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies, en date du 23 septembre 2016, plus de 123.000 personnes ont été affectées par les inondations de 2016, qui ont provoqué 50 morts et détruit environ 14.000 foyers, essentiellement dans les régions de Maradi, de Tahoua et d'Agadez.
- iii) **Invasions acridiennes.** Les acridiens envahissent le pays en provenance de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ils prolifèrent en cas de fortes précipitations (plus de 200 mm selon l'Institut de recherche pour le développement (IRD), d'où l'expression « malédiction des bonnes pluies », détruisant les cultures de céréales, de fruits et de légumes. L'invasion acridienne de 1988 a nécessité le traitement de près d'un million d'hectares de terres infestées (Panapress). En 2004, les acridiens ont proliféré de façon spectaculaire, infestant les régions septentrionales du Mali et du Niger, lors de la pire invasion enregistrée en 15 ans (Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, octobre 2005). Le Niger a subi de nouvelles attaques en 2009 et 2012, mais avec dégâts moins catastrophiques, grâce au travail du Centre national de lutte antiacridienne (CNLA), créé en 2007 grâce au concours de bailleurs pour la détection précoce et le traitement aux pesticides.

C. Coût social, économique et financier des catastrophes

6. Les catastrophes ont engendré d'importants coûts économiques et sociaux.

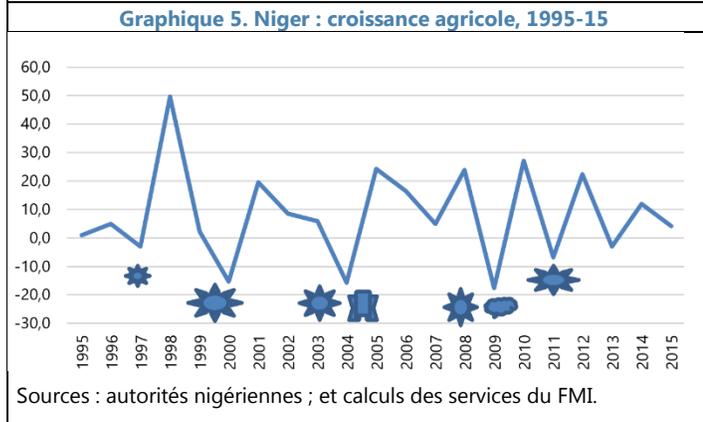
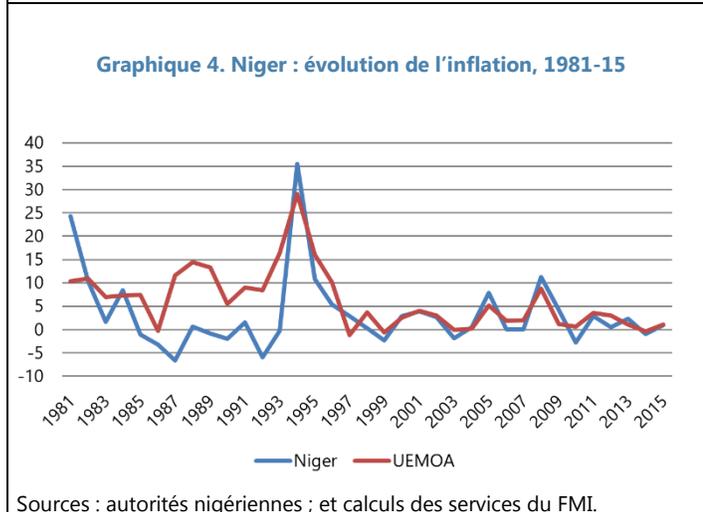
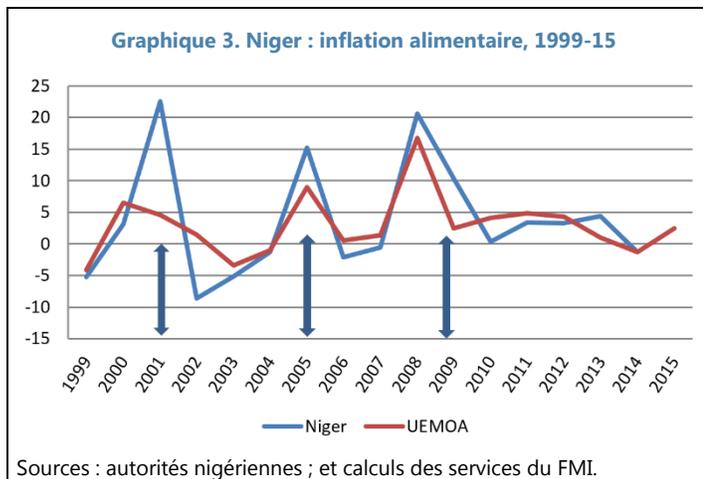
La base de données DESINVENTAR indique qu'entre 1973 et 2014, les catastrophes ont provoqué 10.625 décès humains, tué 17 millions de têtes de bétail, détruit 71.986 foyers et dévasté 2,6 millions d'hectares de cultures. Le coût financier a été estimé à 3 milliards de dollars, l'impact des sécheresses et des inondations étant le

plus marqué, suivi de loin par celui des acridiens (graphique 2). Les catastrophes ont aggravé l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité économique du Niger, compliquant de ce fait les initiatives de réduction de la pauvreté. Pour nourrir la population nigérienne, le gouvernement a dû acheter des céréales localement ou à l'étranger, et compter sur l'aide étrangère. Les dépenses publiques liées à ces interventions ont été pleinement prises en charge par les programmes du Niger soutenus par le FMI (Dawson, 2005).



7. Les catastrophes ont eu un impact macroéconomique négatif en déstabilisant la production agricole, en aggravant la volatilité de l'inflation alimentaire, et en détériorant le solde budgétaire et le solde des transactions courantes (tableau 1).

De façon générale, l'impact négatif des catastrophes naturelles sur l'activité économique réelle et les prix n'a été que temporaire puisque les chutes de production agricole ont été suivies de rapides reprises (graphiques 3-5). Dans l'ensemble, les pressions sur les prix semblent s'estomper au bout de deux ans sous l'effet de la reprise de la production agricole et du programme gouvernemental de filets de protection sociale dans le domaine alimentaire. Grâce à un cadre de gestion de la sécurité alimentaire efficace, les prix se sont stabilisés depuis 2000, si bien que le Niger semble présenter de meilleurs résultats que ses homologues de l'UEMOA en matière d'inflation (graphique 4). De même, l'amélioration de l'irrigation obtenue dans le cadre de l'Initiative 3N a permis de stabiliser la production agricole ces dernières années, et ce malgré des sécheresses plus fréquentes (graphique 5). Ces progrès sensibles en termes de résilience sont le fruit d'une amélioration de l'irrigation et de filets sociaux plus efficaces. Cependant, la multiplication des catastrophes n'a fait qu'aggraver les positions budgétaires et extérieures structurellement fragiles. L'impact de la volatilité de la production agricole sur les revenus



des ménages pauvres dépourvus d'instruments de couverture pourrait également persister³. Une étude menée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sur le Mali, un pays voisin victime de catastrophes similaires, a mis en lumière un impact socioéconomique à long terme de l'invasion acridienne de 1987-89 sur le plan de l'éducation. Suite à l'anéantissement des revenus agricoles, le taux de scolarisation des enfants dans les zones affectées a chuté de 25 %, la baisse étant encore plus marquée chez les filles. De façon plus générale, les Perspectives économiques régionales (2016) concluent que la destruction des infrastructures et du capital humain par les catastrophes naturelles exerce un impact négatif de taille sur l'évolution à long terme de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne.

³ En raison d'un accès limité au crédit bancaire, 40-50 % de foyers en situation d'insécurité alimentaire se retrouvent en position d'endettement informel, ce qui les place dans un cercle vicieux de surendettement perpétuant leur vulnérabilité (DNPGCCA, 2016).

Tableau 1. Niger : l'impact macroéconomique des grandes catastrophes récentes, 1997-2009

Nature et période des catastrophes	t-1	t	t+1	t+2
Sécheresse de 1997 ^{1/}				
Croissance du PIB réel (%)	5,1	0,5	12,7	1,0
dont agriculture	5,0	-2,9	49,6	2,3
Inflation moyenne	5,3	2,9	0,3	-2,3
dont nourriture	-5,2
Déficit budgétaire global, excluant les dons	-5,7	-8,0	-8,6	-10,5
Déficit courant excluant les dons	-5,8	-7,7	-7,7	-7,2
Sécheresse de 2000 ^{2/}				
Croissance du PIB réel (%)	1,0	-2,6	8,0	5,3
dont agriculture	2,3	-15,3	19,5	8,6
Inflation moyenne	-2,3	2,9	3,9	2,7
dont nourriture	-5,2	3,1	22,5	-8,6
Déficit budgétaire global, excluant les dons	-10,5	-8,8	-8,5	-8,1
Déficit courant excluant les dons	-7,2	-6,2	-5,1	-8,0
Sécheresse et acridiens de 2004 ^{3/}				
Croissance du PIB réel (%)	7,1	-0,8	8,4	5,8
dont agriculture	5,9	-15,7	24,2	16,6
Inflation moyenne	-1,9	0,6	7,8	0,1
dont nourriture	-5,2	-1,3	15,2	-2,1
Déficit budgétaire global, excluant les dons	-7,7	-9,4	-9,5	-6,8
Déficit courant excluant les dons	-8,3	-8,0	-9,2	-8,6
Sécheresses et inondations de 2009 ^{4/}				
Croissance du PIB réel (%)	9,6	-0,7	8,4	2,2
dont agriculture	23,8	-17,6	27,1	-6,7
Inflation moyenne	11,3	4,3	-2,8	2,9
dont nourriture	20,6	10,3	0,3	3,4
Déficit budgétaire global, excluant les dons	-4,4	-9,7	-7,0	-6,7
Déficit courant excluant les dons	-12,0	-24,4	-19,8	-22,3

Sources : DESINVENTAR ; et calculs des services du FMI.

^{1/} L'impact sur les prix en 1997 est faussé par les répercussions inflationnistes du coup d'État de Baré Mainassara en 1996.

^{2/} L'impact sur le solde budgétaire et la balance courante en 2000 est masqué par les dérapages liés au coup d'État de 1999.

^{3/} L'impact inflationniste, déguisé en 2004 par la résorption de l'inflation de 2001, a été ressenti en 2005.

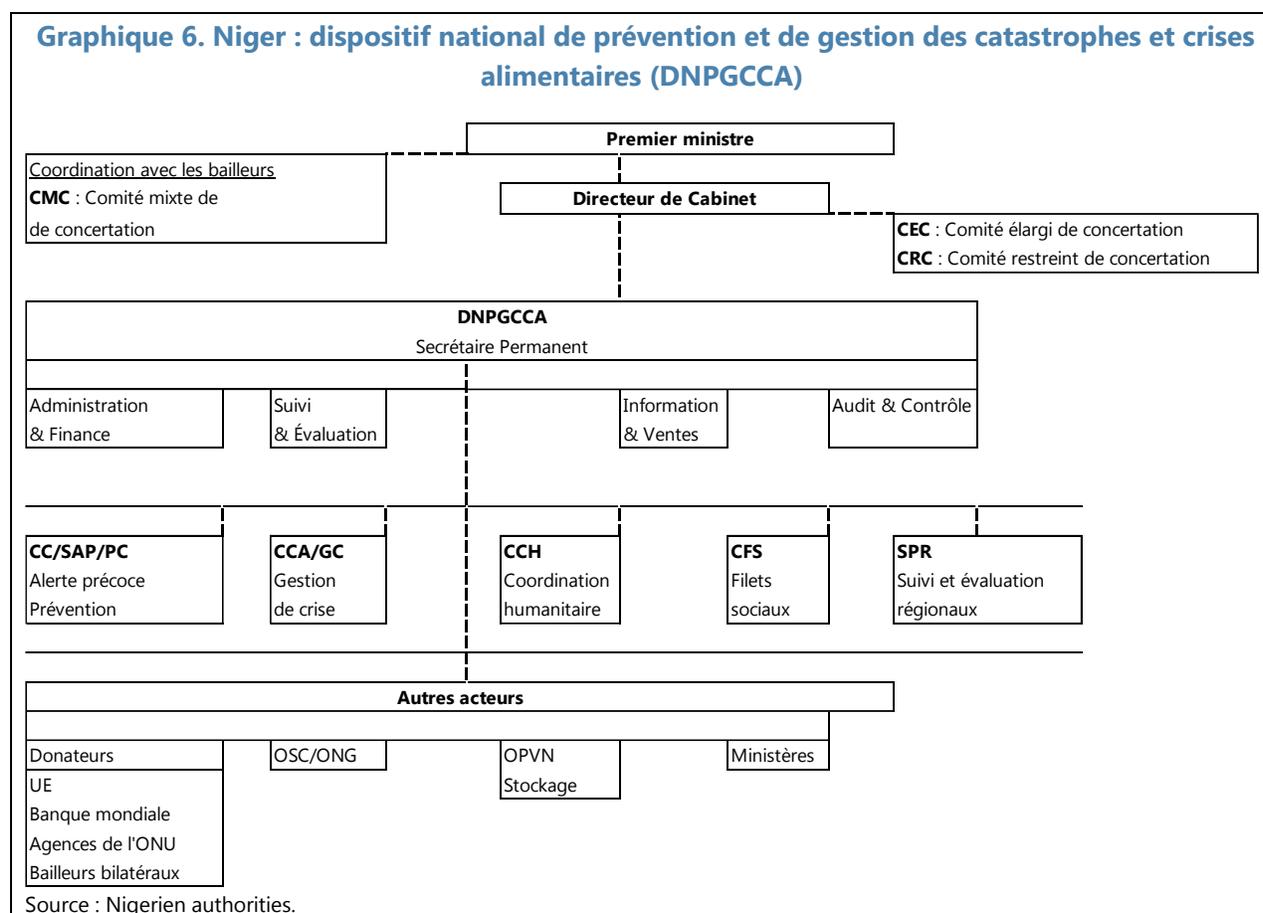
^{4/} L'inflation élevée en t-1 reflète l'augmentation des prix de l'alimentation dans le monde en 2008.

D. Dispositif de prévention et de gestion des catastrophes

8. Au fil du temps, le Niger a élaboré un robuste dispositif de prévention et de gestion des catastrophes naturelles (graphique 6). Initialement créé en 1989 sous le nom de Cellule crises alimentaires (CCA), le Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA) n'a cessé d'être renforcé par le soutien des bailleurs depuis le début des années 2000, en particulier en 2006, 2012 et 2014. Ces contributions ont eu pour effet d'étendre son domaine de compétences : systèmes d'alerte précoce, prévention, filets de protection sociale et

coordination de l'aide humanitaire. Sous la responsabilité du Cabinet du Premier ministre, le DNPGCCA coordonne les actions gouvernementales aux niveaux central et régional dans les domaines de la collecte et de la diffusion d'informations sur la vulnérabilité alimentaire, la prévention et la gestion des catastrophes, ainsi que leur suivi et évaluation. La structure repose sur le soutien logistique des ministères techniques et d'organisations du secteur public, parmi lesquelles l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN), en charge de la gestion des stocks alimentaires⁴.

9. Le DNPGCCA joue également un rôle de plaidoyer et gère l'aide humanitaire. Ce rôle de plaidoyer est destiné à la société civile, aux organisations non gouvernementales et aux bailleurs soutenant le dispositif. Un soutien à l'aide humanitaire aux personnes déplacées par les conflits et les inondations a été récemment déployé au sein du ministère de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes, créé en mai 2016.



10. Les bailleurs apportent leur soutien à travers un protocole d'accord signé le 28 février 2005. Cet accord définit les modalités du partenariat entre le gouvernement et les bailleurs qui

⁴ Pour 2016, le Plan d'Action Humanitaire des Nations Unies a identifié 174 acteurs impliqués dans des activités de prévention et de gestion de crises sur le terrain.

apportent un soutien technique ou financier à la prévention et à la gestion des crises alimentaires au Niger. Les deux grandes modalités d'intervention sont liées au Fonds commun d'intervention (FCI), destiné à financer les actions et études de prévention/d'atténuation, et le Stock national de réserve (SNR), qui présente une capacité optimale de 110.000 tonnes⁵. Ce protocole d'accord a été ratifié par des organisations multilatérales (Union européenne, Banque mondiale, PNUD, PAM, FAO et UNICEF) et des bailleurs bilatéraux (France, Suisse, Italie, Allemagne, Belgique, Canada, Luxembourg et Espagne). L'Union européenne, qui apporte la plus grande contribution, est le bailleur numéro un. Les consultations avec les bailleurs sont menées par le biais de la Commission mixte de concertation (CMC), présidée par le Premier ministre, le Comité restreint de concertation (CRC), présidé par le directeur de Cabinet du Premier ministre, et le Comité élargi de concertation (CEC), présidé par le Secrétaire permanent du DNPGCCA. Au cours de la période 2011-15, le Niger a mobilisé 700 milliards de FCFA dans le cadre de l'accord destiné à assurer la plus grande partie du financement du Plan de soutien aux populations vulnérables (PSPV).

11. Le Plan de soutien aux populations vulnérables (PSPV) est le cadre opérationnel central du DNPGCCA⁶. Ce plan est formalisé dans un document, qui est le principal outil de planification, de programmation et de mise en œuvre des interventions en faveur des personnes vulnérables aux crises alimentaires et nutritionnelles, ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Le plan préliminaire est établi au dernier trimestre de chaque année, sur la base d'une évaluation exhaustive, participative et inclusive des vulnérabilités régionales post-récoltes. Le document final incorpore les informations réelles de la carte des vulnérabilités. Cette dernière est établie sur la base des informations recueillies par les Observatoires de suivi de la vulnérabilité (OSV) et les systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAPRU), un réseau de cellules d'alerte précoce établies dans les villages de tout le pays. Le plan de soutien, qui est défini pour la période janvier-septembre, contient les principales actions de prévention, de réponse aux urgences et de résilience :

- Argent contre travail et nourriture contre travail ;
- Transferts d'argent inconditionnels ;
- Distribution ciblée de nourriture gratuite et d'argent ;
- Assistance pour des produits non alimentaires et d'autres biens essentiels à la survie ;
- Vente de céréales et d'aliment pour le bétail à des prix modérés ;
- Constitution de réserves de céréales et d'aliment pour le bétail ;

⁵ Le SNR comprend un stock physique de céréales (millet, sorgho et maïs) d'une capacité optimale de 50.000 tonnes, le Stock national de sécurité (SNS), et une réserve financière, le Fonds de sécurité alimentaire (FSA), d'une capacité d'achat de 60.000 tonnes.

⁶ Le Niger a souscrit à l'African Risk Capacity (ARC), qui fournit une assurance souveraine contre la sécheresse aux pays membres de l'Union africaine depuis 2013. Pour une prime d'1,5 milliard de FCFA, le Niger a récemment reçu 1,9 milliard de FCFA de la part de l'ARC, qui a été utilisé pour couvrir des activités menées dans le cadre du dispositif dans les régions frappées par la sécheresse.

- Distribution de semences améliorées aux agriculteurs des zones vulnérables ;
- Prévention des invasions acridiennes.

12. Le dispositif du PSPV a apporté l'aide nécessaire aux populations vulnérables (tableau 2). Au cours de la période 2011-15, ce plan de financement de secours est venu en aide à près d'un million de foyers vulnérables, principalement affectés par l'insécurité alimentaire et les inondations. Une partie des financements a également été utilisée pour soutenir des réfugiés et les personnes déplacées par les activités terroristes menées dans la sous-région⁷. Le budget du PSPV, qui repose essentiellement sur le financement de bailleurs, représentait 4-5 % du PIB au cours de la période 2013-15 et a été exécuté à hauteur de 60-65 %. Le soutien financier apporté par le biais de divers systèmes de transfert d'argent s'est élevé annuellement à près d'1 % du PIB. Ce dispositif a permis de reconstituer les réserves alimentaires, de vendre des céréales et de l'aliment pour le bétail à des prix modérés, et de distribuer des semences améliorées aux agriculteurs. Ces actions semblent avoir contribué au maintien d'une inflation modérée par rapport aux niveaux enregistrés au sein de l'UEMOA malgré les catastrophes naturelles récurrentes.

Tableau 2. Niger : indicateurs sur la gestion des crises alimentaires, 2011-16

Indicateurs	Chiffres réels					Projections
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de foyers vulnérables en situation de crise alimentaire en période de pré-récolte (mai-août)	401.756	917.419	599.531	1.072.398	682.477	271.189
Nombre de foyers vulnérables en situation de crise alimentaire après la campagne agricole	779.838	554.270	599.659	369.372	479.812	188.840
<i>Dont</i> : nombre de foyers vulnérables en situation d'insécurité alimentaire pris en charge par le dispositif	374.395	556.807	799.338	883.072	945.863	
Nombre de foyers victimes d'inondations	6.029	79.903	150.000	300.000	13.761	15.000
<i>Dont</i> : nombre de foyers victimes d'inondations pris en charge par le dispositif	-	25.000	155.912	300.000	13.761	
Nombre de foyers vulnérables pris en charge par le système de transferts d'argent	18.716	178.800	130.000	42.370	55.585	73.292
Soutien apporté par le biais de transferts d'argent (en milliers de F CFA)	40.000	38.000	11.569.945	4.260.110	4.553.500	3.879.290
Nombre de foyers vulnérables aidés par le système argent contre travail	42.978	167.233	228.613	36.770	67.674	261.165
Soutien apporté par le biais du système argent contre travail (en milliers de F CFA)	2.965.482	28.182.055	23.172.505	14.292.529	4.703.712	25.547.979
Soutien apporté par le biais du système nourriture contre travail (en milliers de F CFA)	21.150.463	17.757.427	11.264.779	7.218.285	2.542.176	879.388
Quantité d'aliment pour bétail vendu à prix modérés (en tonnes)	5.000	21.462	12.173	21.325	13.050	40.000
Nombre de foyers bénéficiant de la distribution gratuite de semences	14.804	142.511	220.686	214.413	154.101	271.189
Quantité de semences distribuées gratuitement (en tonnes)	32.791	107.358	47.181	72.294	50.788	81.357
Nombre de foyers bénéficiant de la vente de semences à prix modérés		164.757	463.547	199.658	228.470	192.147
Quantité de semences vendues à prix modérés (en tonnes)	64.810	131.640	45.936	82.320	63.585,35	87.516
<i>Pour mémoire</i> : Transferts d'argent en pourcentage du PIB	0,8	1,3	1,2	0,6	0,3	0,7

Source : DNGPCCA

Source : autorités nigériennes.

13. À l'avenir, les efforts devraient davantage se concentrer sur le renforcement de la résilience aux catastrophes. Jusqu'ici, les politiques gouvernementales se sont principalement concentrées sur des mesures d'urgence destinées à soutenir les populations exposées à des catastrophes naturelles. Si elles se sont révélées efficaces dans le traitement des situations d'urgence, ces actions doivent être étayées par des investissements dans des programmes visant à réduire durablement la vulnérabilité aux catastrophes à moyen et long termes. Il est notamment nécessaire d'adopter un cadre stratégique consacré à la reprise post-catastrophe. Les réponses du gouvernement aux catastrophes et aux crises alimentaires se sont davantage focalisées sur le traitement des urgences associées aux besoins humanitaires. Les mesures destinées à la soutenabilité post-catastrophe sont passées au second plan. Afin de remédier à cette situation, le

⁷ De meilleures synergies entre le PSPV et le Plan d'Action Humanitaire de l'OCHA seraient précieuses.

gouvernement se penche sur la façon de connecter la reprise rapide et l'aide humanitaire au développement avec l'aide du PNUD⁸.

14. Au cours des dernières années, le gouvernement a pris des initiatives qui vont au-delà de la simple réponse aux situations d'urgence, ceci afin de traiter les problèmes liés à la résilience de la population à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et aux catastrophes. Un programme qui devrait jouer un rôle central est l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens), laquelle est pilotée par le Haut-commissariat à l'Initiative 3N, créé en 2011, sous l'égide du Président de la République. En plus de proposer des réponses appropriées aux situations d'urgence, l'Initiative fournit un cadre d'investissement stratégique pour la sécurité alimentaire et la résilience aux crises, dans le but de s'attaquer aux causes fondamentales de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et de la précarité économique des populations vulnérables. Les politiques menées dans le cadre de l'Axe 3 visent à renforcer la capacité des populations à répondre aux crises, ce qui consiste essentiellement à remédier aux déficits de production agropastorale par le biais de l'irrigation, de la mécanisation, des semences et des engrais améliorés, de la réhabilitation des sols, de la construction de barrages et du développement d'activités en aval de la production. À cet égard, l'augmentation de la superficie de terres réhabilitées, passée de 88.872 ha en 2011 à 254.536 ha en 2015, et de celle des zones irriguées, passée de 85.000 ha en 2011 à 120.000 ha en 2015, ont contribué à améliorer la résilience du secteur agricole. Ces mesures cadrent avec la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC) pour la période 2014-18. Cette dernière est soutenue par l'OCDE dans le cadre d'une initiative régionale, l'Alliance globale pour la résilience (AGIR), qui vise à réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la SNRRC fait l'objet d'une révision conformément au Cadre de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 adopté en 2015.

E. Conclusion

15. Le Niger est confronté à un nombre important et croissant de catastrophes naturelles, principalement des sécheresses et des inondations, qui aggravent les vulnérabilités de sa population et de son économie, compliquant par là-même les initiatives déployées pour réduire la pauvreté. Le Gouvernement a réagi en mettant en œuvre un solide dispositif de prévention et de gestion des crises, qui a bénéficié du soutien coordonné de la communauté des bailleurs. Ce dispositif, qui s'est également révélé efficace dans la maîtrise des risques de catastrophes, a contribué à l'objectif de stabilisation des prix et au maintien d'un cadre macroéconomique. Toutefois, si le plan de financement de secours mis en place dans le cadre du dispositif a contribué à l'allègement des souffrances des populations, il s'est surtout concentré sur le

⁸ Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire des Nations Unies, qui a eu lieu à Istanbul les 23 et 24 mars, le Président a demandé à la communauté internationale de compléter le dispositif institutionnel actuel du Niger pour la prévention et la gestion des crises en mettant en œuvre un fonds d'urgence national qui aiderait à répondre rapidement aux crises humanitaires.

traitement des urgences, en mettant moins l'accent sur la prévention ainsi que la reprise et la soutenabilité post-catastrophe.

16. La réduction de la volatilité de la croissance agricole et de l'inflation alimentaire au cours des dernières années atteste de l'efficacité du dispositif de gestion des risques, mais il reste encore beaucoup à faire dans l'avenir. Ainsi, malgré le soutien reçu de la part des bailleurs (agences de l'ONU, bailleurs bilatéraux et ONG), les ressources et les compétences disponibles dans les communes sont insuffisantes pour assurer une mise en œuvre efficace du système d'alerte précoce. Par ailleurs, si le Niger dispose d'une bonne expérience dans l'évaluation des risques, la détection, le suivi et les prévisions s'agissant des invasions acridiennes et des sécheresses, elle ne dispose pas d'un système similaire pour les inondations, qui continuent de causer des dégâts significatifs. À cet égard, l'analyse et la cartographie actuelle des risques doivent être complétées par une analyse des vulnérabilités et une cartographie des principaux actifs exposés et l'analyse spatiales des risques d'inondation doivent être étendues à d'autres zones fortement exposées, parmi lesquelles la ville de Niamey. Avec le soutien des bailleurs, par le biais notamment du compact récemment signé avec la Millennium Challenge Corporation, le gouvernement nigérien doit poursuivre les efforts en cours pour renforcer la résilience aux catastrophes grâce à une amélioration de l'irrigation et de la capacité de rétention des sols, dans le cadre d'une véritable stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes.

17. À cet égard, le dispositif actuel pourrait être amélioré. Cela pourrait notamment passer par une rationalisation et une réduction des éventuelles redondances entre le DNPGCCA, l'Initiative 3N et le ministère de la Santé publique, ceci en renforçant les systèmes d'alerte précoce actuels, en interdisant les constructions dans les zones inondables, en améliorant la collecte et la diffusion des informations par les systèmes d'alerte précoce, et en renforçant la coopération régionale. Ces problématiques, ainsi que celle de la viabilité des plans de financement d'urgence financés par les bailleurs, devront être traitées par la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC) en cours de révision. Des progrès soutenus dans la réduction des risques de catastrophes contribueront à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et à faire en sorte que le Gouvernement respecte les objectifs budgétaires et macroéconomiques dans le cadre du nouveau programme FEC.

Bibliographie

- Adamou, Harouna Yayé. 2016. « Le programme Stratégique de Résilience Climatique – PSRC : « L'adaptation au changement climatique est possible », Le Sahel Dimanche, No. 1699, page 23.
- Cellule de coordination du système d'alerte précoce et de prévention des catastrophes, CC/SAP/PC. 2016. « Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques de catastrophe, 2016-2020 », République du Niger.
- Dawson, Thomas C. 2005, "IMF is combatting Niger famine", Letter to the Editor, The Independent.
- Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA). 2016. « Plans de soutien aux populations vulnérables, 2011-2016 », République du Niger.
- Food and Agriculture Organization (FAO). 2008. Recensement général de l'agriculture et du cheptel (RGAC), Rome.
- Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. 2015. Priorités Résilience Pays : AGIR-Niger, République du Niger.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. "Global Value Chains: Where Are You? The Missing Link in Sub-Saharan Africa's Trade Integration". Chapter 3. Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. "How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend". Chapter 2. Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa, Washington, DC.
- Le journal de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). 2012. « Activités humaines et inondations au Niger », Sciences au Sud, No. 66.
- Mesplé-Somps, Sandrine. 2012 « Invasions de criquets : un impact durable, Fiche d'actualité scientifique », l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), No. 411.
- Pan African News Agency (PANAPRESS). 2004. « Menace d'invasion de criquets pèlerins au Niger ».
- Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, 2016-2020, Avril 2016, Cellule de coordination du système d'alerte précoce et de prévention des catastrophes, CC/SAP/PC, République du Niger.
- United Nations Development Program (UNDP) and Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA). 2016. « Analyse approfondie de la situation du relèvement post- catastrophe au Niger », study undertaken under financing by Japan and Luxembourg.
- United Nations Development Program (UNDP). 2016. Plan de réponse humanitaire 2016 du Niger.
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (DESINVENTAR, UNISDR). 2016. Geneva.
- United Nations University, Institute for Environment and Human Security. 2015. World Risk Report, 2015.

World Bank. 2013. « Evaluation des risques du secteur agricole au Niger : De la réaction aux crises à la gestion des risques à long terme », Technical Assistance Report 74322-NE.

World Food Program (WFP). 2012. « Plan d'action pour la gestion des risques au Niger 2012-2014 », Rome.

INÉGALITÉ DU GENRE AU NIGER¹

En plus de porter atteinte aux droits fondamentaux, l'inégalité de genre entraîne une perte de revenu conséquente pour l'économie nationale, ce qui en fait un problème de politique économique majeur. Au Niger, l'inégalité entre les sexes est essentiellement due à la pauvreté et aux normes sociales, ce qui soulève des questions délicates en termes de politique gouvernementale. Cependant, ces dernières années ont vu les différents gouvernements nigériens accorder une priorité renforcée à l'autonomisation des femmes, ce qui se traduit par une amélioration des indicateurs de bien-être de ces dernières. Ces progrès contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques établis dans le Programme de développement économique et social (PDES), des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs macro-critiques dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

A. Indicateurs d'inégalité entre les sexes

- 1. Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde, la plus grande partie de sa population étant confrontée à des conditions difficiles, ce qui est encore plus difficile pour les femmes.** Le pays a été classé dernier sur 188 pays au classement de l'Indice de développement humain (IDH) 2014 du PNUD et l'avant-dernier au classement de l'une de ses composantes, l'Indice d'inégalités de genre (IIG), lequel couvre 155 pays (PNUD, 2015)². Certes, il existe une corrélation inhérente entre les deux indices. Mais la mauvaise place du Niger au classement de l'IIG, où il ne devance que le Yémen, un pays déchiré par la guerre, reflète également des biais culturels établis de longue date, lesquels aggravent avec des obstacles sexospécifiques les handicaps classiques de la pauvreté affectant déjà les femmes nigériennes.
- 2. Le score du Niger à l'IIG indique que la situation des femmes est deux fois plus mauvaise que celle de leurs homologues masculins, déjà démunis, lorsqu'il s'agit d'améliorer leur revenu et leur condition sociale** (graphique 1). Cette situation est illustrée par le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, qui n'est que de 2,4 % chez les femmes nigériennes contre 7,8 % chez les hommes (UNESCO, 2016). Cette disparité existe également à des niveaux d'éducation plus élevés, avec beaucoup moins de femmes dans des postes de décision au sein du gouvernement (des quotas minimaux sont mis en place) et dans le monde des affaires.
- 3. À l'aune de l'IIG, le Niger est largement derrière la moyenne subsaharienne, mais aussi derrière la moyenne d'un groupe de ses voisins du Sahel présentant des caractéristiques**

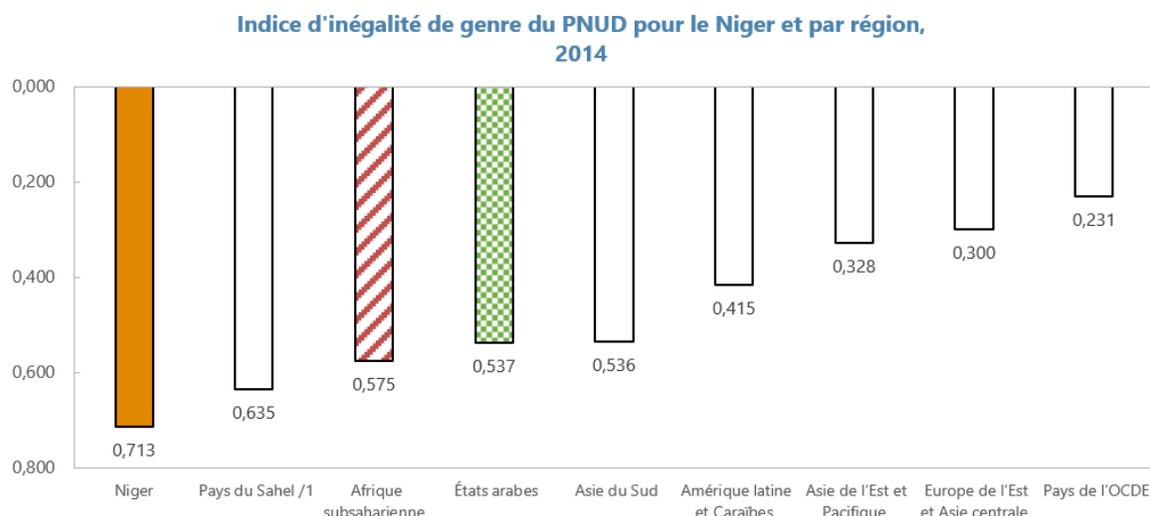
¹ Cette note a été préparée par Paulo Lopes.

² Destiné à mesurer les disparités entre les genres, l'Indice d'inégalités de genre (IIG) a été introduit en 2010 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il s'agit d'un indice composite tridimensionnel (santé reproductive, autonomisation et participation au marché du travail) qui met en évidence le manque à gagner d'un pays imputable à l'inégalité de genre. Les valeurs de l'IIG sont comprises entre 0 et 1, 0 représentant l'égalité parfaite entre hommes et femmes, et 1 représentant l'inégalité maximale. Il existe également le Global Gender Gap Index (GGGI), compilé depuis 2006 par le Forum économique mondial (WEF), mais le Niger ne fait pas partie des pays étudiés. La Banque africaine de développement établit également un Indice de l'égalité de genre, qui reflète globalement l'IIG du PNUD.

économiques et culturelles similaires. Les autres régions du monde présentent des niveaux d'inégalité de genre bien moins élevés que le Niger, à l'exception des pays arabes, dont les revenus bien plus élevés ne se traduisent pas par un meilleur classement à l'IIG, tel qu'observé dans des pays non-arabes à revenus comparables. Il s'agit là d'une première indication que les conditions religieuses et culturelles que les pays arabes ont en commun avec le Niger peuvent constituer des facteurs majeurs d'inégalité de genre, comme le confirme les évidences statistiques présentées ci-dessous.

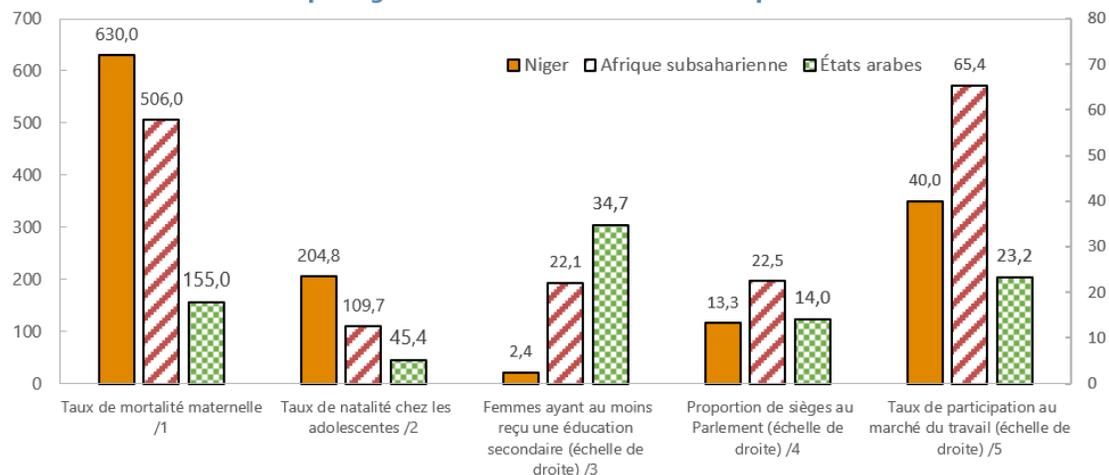
4. Les handicaps durables mis en lumière par l'IIG soulignent le fait que l'inégalité du genre constitue une problématique politique fondamentale. L'IIG est un indice composite tridimensionnel qui prend en compte la santé reproductive, l'autonomisation et la participation au marché du travail des femmes. Les indicateurs utilisés par le PNUD pour mesurer ces critères montrent que le Niger est à la traîne dans chaque catégorie. De plus, le fait qu'ils soient des indicateurs de la vie juvénile, tels que la scolarisation des filles et les grossesses précoces, implique qu'ils se transformeront en handicaps tout au long de la vie qui vont perpétuer des scores élevés d'inégalité du genre au Niger, même si les perspectives s'améliorent pour les jeunes générations de filles.

Graphique 1. Niger : indicateurs d'égalité du genre et comparateurs régionaux, dernières données disponibles



1/ Score moyen non-pondéré pour les pays du Sahel pour lesquels l'indice est disponible: Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan et Tchad.

Indicateurs composites de l'Indice d'inégalité de genre du PNUD pour le Niger et par région, 2014 ou dernières données disponibles



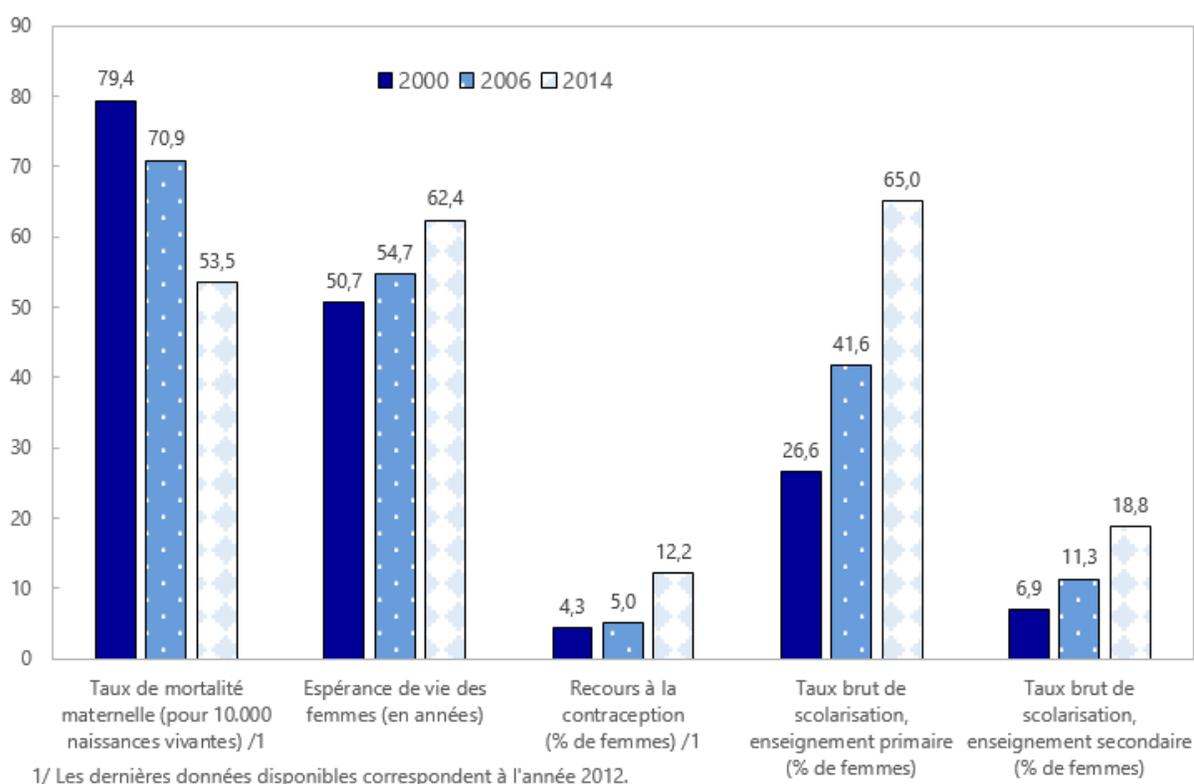
1/ nombre de décès pour 100.000 naissances vivantes (2013).
 2/ naissances pour 1.000 femmes âgées de 15 à 19 ans (2010-14).
 3/ % femmes, âgées de 25 ans et plus (2005-14).
 4/ % occupés par des femmes (2014).
 5/ % de femmes, âgées de 15 ans et plus (2013).

Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2016).

5. Les indicateurs de développement humain et d'égalité du genre du Niger enregistrent une progression régulière depuis le lancement de l'initiative des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2000, ce qui constitue un signe encourageant pour les femmes nigériennes (graphique 2). Ces indicateurs, pour lesquels le Niger partait de très bas, connaissent une amélioration générale depuis deux décennies, amélioration qui concerne notamment des

thèmes spécifiques au bien-être des femmes tels que l'espérance de vie féminine, la participation au marché du travail, la mortalité maternelle et la scolarisation des filles. Ces progrès vont de pair avec une hausse des revenus au Niger, une baisse des prix des produits importés et un meilleur accès aux technologies de diffusion des connaissances (téléphones mobiles, télévision et Internet), autant de facteurs qui ont augmenté le niveau de bien-être des femmes et leur fournissent davantage d'opportunités d'autonomisation. Il est particulièrement encourageant que la jeune génération de filles ait de meilleures chances d'aller à l'école que leurs mères et grand-mères (WEF, 2012).

Graphique 2. Niger : amélioration des indicateurs d'égalité du genre, 2000-14



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

B. Institutions sociales

6. Comme partout dans le monde, les institutions sociales sont une source majeure d'inégalité au genre au Niger, où des traditions culturelles bien ancrées entretiennent des barrières sociales à l'encontre des femmes, qui ont depuis longtemps été surmontées dans des sociétés plus modernes. S'il n'existe pas de « préférence pour le fils » clairement affichée avant la naissance, la discrimination au Niger débute à l'école, où l'éducation des garçons passe avant celle des filles. Plus tard, certaines barrières socioculturelles du Niger peuvent entraver l'accès des femmes à la justice, limiter leur autonomisation et orienter leurs grands choix de vie tels que le mariage ou la maternité. En conséquence, un riche potentiel humain est gaspillé freinant la

transformation sociale et la croissance économique qui pourraient bénéficier autant aux hommes qu'aux femmes.

7. Le Niger se classe également au bas de l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (SIGI) de l'OCDE, qui mesure la discrimination à l'encontre des femmes par les institutions sociales (lois formelles et informelles, normes sociales et pratiques) dans 160 pays (OCDE, 2016)³. En 2014, le Niger occupait la 153^e position, devançant seulement six pays à prédominance islamique (Somalie, Tchad, Mali, Gambie, Soudan et Yémen) et la Zambie (qui présentait le plus mauvais score du monde en termes de droits des femmes à la propriété).

8. Au niveau régional, le Niger pointe loin derrière la moyenne subsaharienne, en termes de l'indice SIGI ou de chacune de ses composantes (graphique 3). Il convient de noter que la pratique de l'excision pese lourdement sur l'indice. Cela explique pourquoi le Niger, où le pourcentage de filles excisées est relativement faible (20 %), est classé juste derrière l'Égypte et devant les six pays plus riches indiqués ci-dessous, où cette pratique est plus répandue.

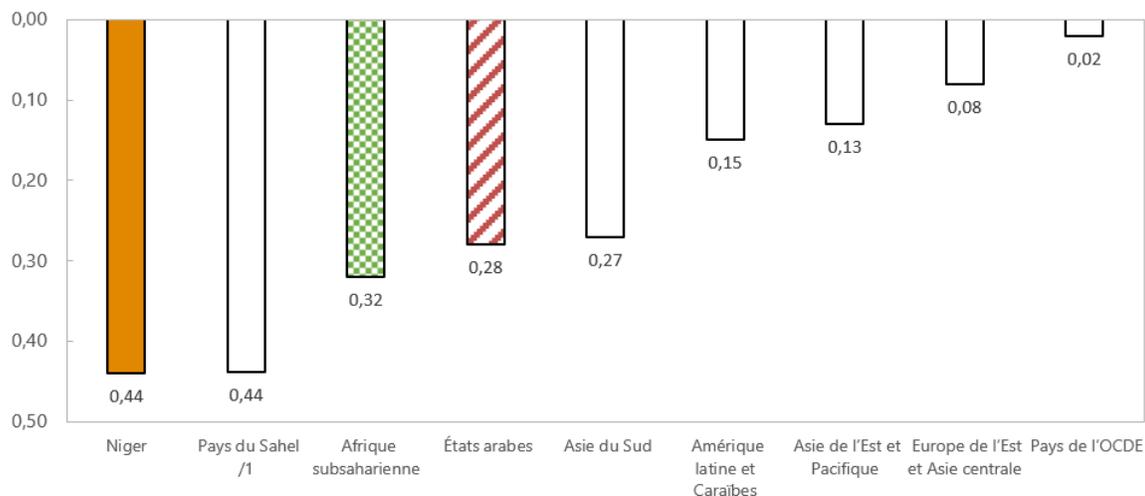
9. L'Afrique subsaharienne présentait une meilleure moyenne de l'indice SIGI que les États arabes (d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient) malgré le niveau de revenu plus élevé de ces derniers (OCDE, 2014). Le Niger a également obtenu un meilleur score que la moyenne des États arabes dans deux des sous-composantes de l'indice SIGI (préférence pour les garçons et atteintes aux libertés civiles, domaine dans lequel le Niger opère une différenciation du genre moins marquée que les États arabes).

10. Toutefois, le Niger présente le plus mauvais score du monde dans la composante « Discriminations au sein du Code de la famille » de l'indice SIGI, cela s'explique par la persistance d'une forme d'esclavage féminin au Niger, malgré des décennies d'appels à son abolition (Timidria, 2013). Cette pratique concerne les « cinquièmes épouses », de très jeunes filles vendues pour devenir des esclaves sexuelles et domestiques (encadré 1). Seul un faible pourcentage des femmes nigériennes est concerné par cette forme d'esclavage, mais la persistance et la nature de cette pratique suffisent à classer le Niger en dernière position pour la composante « Discriminations au sein du Code de la famille » de l'indice SIGI. Malgré les récentes victoires juridiques remportées dans la lutte contre la tradition de la « cinquième épouse », cette dernière devrait rester un handicap majeur en termes de score du Niger à l'indice SIGI dans un avenir prévisible.

³ L'indice SIGI inclut cinq dimensions des institutions sociales discriminatoires, couvrant les grands domaines socioéconomiques qui affectent le plus la vie des femmes : les discriminations au sein du Code de la famille, les atteintes à l'intégrité physique, la préférence pour les garçons, l'accès restreint aux ressources et aux biens, et les atteintes aux libertés civiles. Les variables de l'indice SIGI mesurent les institutions sociales discriminatoires telles que les inégalités en termes de droits à l'héritage, le mariage précoce, la violence contre les femmes, et les droits inégaux à la terre et aux biens autres que la terre. Par le biais de ces 160 profils de pays, de ses classements de pays et de sa base de données unique, l'indice SIGI fournit des critères pour s'attaquer plus efficacement aux institutions sociales discriminatoires qui freinent le progrès en matière d'égalité du genre et d'autonomisation des femmes.

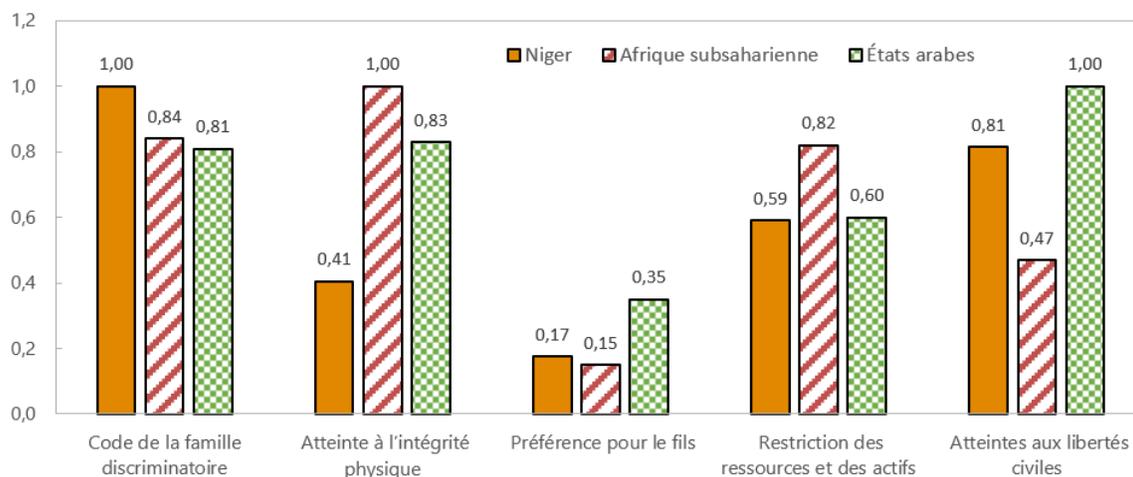
Graphique 3. Niger : indicateurs des institutions sociales discriminatoires du genre et comparateurs régionaux, dernières données disponibles

Indice Institutions sociales et égalité homme-femme de l'OCDE pour le Niger et par région, 2014



1/ Scores moyens non pondérés pour les pays du Sahel pour lesquels l'indice est disponible : Burkina Faso, Tchad, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Soudan.

Indicateurs composites de l'indice Institutions sociales et égalité homme-femme de l'OCDE pour le Niger et par région, 2014 ou dernières données disponibles



Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2016).

11. Si les lois nigériennes interdisent l'esclavage féminin, elles autorisent d'autres formes moins extrêmes de discrimination fondées sur le genre. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA, 2016), le Code de la famille nigérien entretient des pratiques coutumières qui désavantagent fortement les femmes s'agissant du divorce, de la garde des enfants et de l'héritage. La polygamie reste autorisée, de même que la répudiation instantanée. Au niveau

gouvernemental, le Statut général de la fonction publique interdit la discrimination, mais celle-ci reste malgré tout la norme au niveau des agences (Statuts particuliers), où les règlements empêchent les femmes de travailler dans certaines institutions et à certains postes (souvent pour les empêcher de se mélanger aux hommes).

Encadré 1. La tradition nigérienne de la « cinquième épouse », ou « wahaya » : une forme extrême d'oppression sexiste

Dans la région de Tahoua, au centre du Niger, persiste une forme d'esclavage acceptée par la société, qui voit les filles issues d'une ethnie défavorisée être asservies par des hommes plus âgés issus d'une autre ethnie en signe de prestige. Ces filles sont appelées « *wahayou* » (singulier : *wahaya*), comprenez « cinquièmes épouses ». Cette appellation fait référence au fait que l'Islam interdit les hommes d'avoir plus de quatre épouses mais n'imposerait aucune limite quant au nombre de « femmes-esclaves supplémentaires ». La tradition de la *wahaya* existe également dans le Nord du Nigéria, pays voisin, où en 2014, le groupe terroriste *Boko Haram* a enlevé 276 écolières, dont on a eu confirmation qu'elles avaient pour la plupart été contraintes à devenir des *wahayou*.

En 2012, l'Association Timidria, partenaire local au Niger d'Anti-Slavery International, a estimé à 130.000 le nombre de personnes vivant en condition d'esclavage au Niger, la plupart étant des *wahayou* et leurs enfants. Quatre-vingt-trois pour cent des *wahayou* ont été achetées avant leurs 15 ans, entre 9 et 11 ans, à des prix allant de 200.000 à 400.000 FCFA (350-700 dollars). Une fois achetée, une *wahaya* pubère sera soumise à un esclavage sexuel et domestique par son maître, et ses épouses et enfants légitimes.

Bien que l'esclavage ait été officiellement aboli au Niger en 1961, l'acceptation par la société contemporaine de la tradition de la *wahaya* est renforcée par une réalité sociale. En effet, ce sont les hommes les plus prestigieux au sein de leurs communautés (généralement les chefs et les leaders religieux) qui recherchent et conservent les « cinquièmes épouses ». Le prétendu fondement religieux avancé pour justifier cette tradition a été utilisé pour résister aux appels à son abolition, qualifiés d'hérétiques et imposés par les étrangers. Une variante plus récente de l'esclavage des *wahayou*, selon le rapport du Département d'État américain de 2015 sur la traite des personnes, a entraîné l'envoi de filles nigériennes à l'étranger pour conclure des "mariages" avec des hommes nigériens ou des ressortissants étrangers et être soumises à une servitude domestique dans certains pays du Golfe et d'autres pays.

Mais il existe aussi une opposition féroce à l'esclavage des *wahayou* au Niger. Les plaidoyers et les procès anti-esclavages engagés par les groupes de la société civile nigérienne tels que Timidria ont mené à des condamnations sociales et juridiques de maîtres de *wahayou*. L'État du Niger a également été reconnu coupable d'encourager l'esclavage par la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Compétente en matière de droits de l'homme dans ses pays membres, cette dernière a condamné le Niger à verser un dédommagement à une ancienne *wahaya*. En 2014, pour la première fois de l'histoire, le tribunal nigérien a déclaré un homme coupable et l'a condamné à quatre ans de prison pour avoir pris possession et maltraité sa « cinquième épouse ». Si elles ont été trop isolées, ces victoires juridiques sont annonciatrices d'une érosion de l'acceptation sociale de cette tradition vieille de plusieurs siècles au Niger. Hélas, elles interviennent trop tard pour les femmes encore asservies en tant que *wahayou*.

12. Les avancées dans la lutte contre les discriminations légales fondées sur le genre ont été lentes. Le Niger a certes ratifié la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) il y a plus de dix ans, mais elle l'a fait avec de nombreuses réserves. Par ailleurs, en 2016, le Niger n'avait toujours pas ratifié le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de

Maputo, dont le Niger était signataire en 2003). Cependant, certains textes de loi historiques ont été adoptés : la Loi sur la santé de la reproduction de 2006 visant à améliorer l'accès à la régulation des naissances, et aux soins et services de santé sexuelle ; et la loi de 2000 instituant le système des quotas pour les femmes dans la vie politique, qui a porté le pourcentage de femmes au Parlement d'1,2 % (1 femme sur 83 parlementaires) en 1999 à 16 % (28 femmes sur 171 parlementaires) après les élections de 2016. Cette proportion respecte le taux minimum de 10 % prévu par la loi mais le pourcentage de femmes au gouvernement (18 %) est loin des 25 % prévus (seulement 8 femmes sur 44 ministres aujourd'hui).

13. A l'avenir, la prise de conscience sociale coissante issue des couches à niveaux plus élevés de revenus et d'éducation tant au niveau des hommes que des femmes constitue une source d'espoir quant à l'amélioration des opportunités offertes aux femmes nigériennes. Les indicateurs SIGI de l'OCDE affichent déjà des signes de légère amélioration, même s'ils ne progressent pas aussi vite que les indicateurs de développement humain. Cela illustre la réticence persistante à bousculer des institutions sociales et des traditions culturelles établies de longue date. Une telle résistance expose le pays au risque toujours présent que les petites avancées réalisées ces dernières années pourraient être inversées.

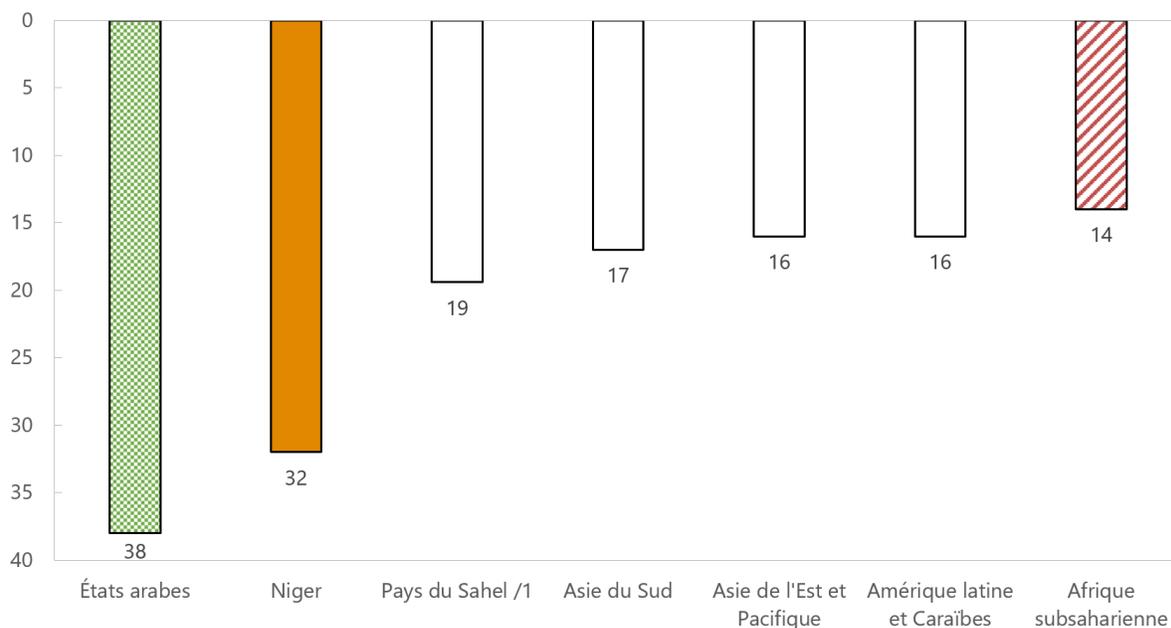
C. Coût économique de l'inégalité du genre au Niger

14. L'inégalité du genre dans la participation au marché du travail engendre des coûts économiques bien réels en termes de contributions des femmes non exploitées. La discrimination et les institutions sociales qui restreignent la contribution des femmes sur le marché du travail en limitant leurs choix d'emplois et qui les enferment dans des rôles domestiques sont désignées par «les disparités hommes-femmes sur le marché du travail». Ces disparités entraînent une perte de revenu au regard de la comptabilité nationale puisque les tâches domestiques et les soins apportés à la famille n'entrent pas dans le calcul du PIB. L'ampleur de cette perte de revenu doit être estimée par rapport à une production potentielle plus élevée qui pourrait être encore plus élevée si les coups d'opportunité des handicaps en matière d'éducation des femmes sont pris en compte (Hall et Jones, 1999).

15. Pour le Niger, la perte de revenu associée aux disparités hommes-femmes a été estimée à non moins de 32 % du PIB en 2015 (OCDE, 2016 ; Cuberes et Teignier, 2015). Selon les sources de cette estimation, il s'agit du manque à gagner le plus élevé parmi les pays d'Afrique subsaharienne. Il n'était comparable qu'aux niveaux enregistrés dans des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, où, comme nous l'avons vu, les femmes sont confrontées à des barrières institutionnelles et culturelles similaires entravant leur autonomisation. Selon Hakura et al. (2016), qui n'ont pas effectué d'estimations spécifiques pour le Niger, la croissance du revenu par habitant en Afrique subsaharienne pourrait gagner en moyenne 0,9 point de pourcentage par an si les inégalités étaient réduites jusqu'aux niveaux observés dans les pays asiatiques émergents à forte croissance. Au regard de ce potentiel d'augmentation du PIB, la réduction des disparités hommes-femmes pourrait bien constituer pour le Niger la mesure la plus efficace à prendre pour améliorer l'activité économique et réduire la pauvreté.

Graphique 4. Niger : pertes de revenus liées aux disparités du genre dans la participation au marché du travail

(Pourcentage, 2015)



1/ Scores non pondérés pour les pays du Sahel pour lesquels l'indice est disponible: Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2015).

D. Promotion de l'égalité du genre dans le cadre des récents programmes gouvernementaux

16. Les mesures de lutte contre l'inégalité du genre au Niger sont une caractéristique récurrente des récents programmes gouvernementaux, en particulier ceux soutenus par les bailleurs. C'est le cas du programme soutenu par la FEC de 2012-16 qui s'était appuyé sur un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) pour 2012-15 (Plan de développement économique et social - PDES), qui identifiait « la promotion des droits à l'égalité du genre » comme une priorité nationale. Le PDES reconnaissait non seulement l'iniquité du statu quo nigérien s'agissant de la situation des femmes, mais aussi l'important coût d'opportunité pour l'ensemble du pays en termes de contribution potentielle gâchée des femmes à la création du revenu national et le bien-être social.

17. Le PDES du Niger envisageait deux domaines d'intervention pour la réduction des inégalités du genre—les droits des femmes et les opportunités offertes à ces dernières—with dix objectifs explicites à atteindre au cours de sa période de mise en œuvre initiale de 2012-15. Ces objectifs ont été considérés comme largement atteints dans le Rapport de mise en œuvre du PDES 2016, qui soulignait la réussite de plusieurs initiatives de l'enseignement public sur la thématique du genre; la distribution d'équipements (pompes à eau, machines à coudre, broyeurs, ânes et charrettes) destinés à redonner les tâches des femmes moins pénibles ; la formation en

leadership de 8.703 femmes dotées de qualifications techniques ; et le déblocage de lignes de crédit spéciales pour les femmes à la tête de petites entreprises. Il indiquait également que les quotas de femmes pour les postes de responsabilités publiques, à savoir 10-15 % pour les postes soumis à élection et 25-30% pour les postes soumis à désignation, sont à peine réalisés. Certains progrès ont également été signalés pour rendre la législation et les services sociaux moins discriminant à l'égard des femmes au niveau des services juridiques et sociaux.

18. Le Document d'orientations économiques (DOE) qui a succédé au PDES a également fixé des priorités dans le domaine de l'égalité du genre. Le DOE vise à consolider les progrès réalisés dans l'amélioration de l'accès des femmes à l'éducation et aux services de santé, les réformes juridiques, et les initiatives de sensibilisation aux bienfaits de l'autonomisation des femmes. La stratégie complète ne sera disponible qu'en mars 2017 et sera imbriquée avec celle destinée à maîtriser la forte croissance démographique du Niger, qui est un autre domaine hautement sensible pour les politiques publiques, qui est étroitement lié à la promotion de l'égalité du genre.

19. L'égalité du genre est également poursuivie dans le cadre de stratégies sectorielles, telles que la Stratégie nationale de finance inclusive, adoptée en 2015. Cette stratégie, dont le but est d'ouvrir l'accès au crédit aux Nigériens exclus du circuit financier, donne explicitement priorité aux femmes, en particulier celles vivant dans les zones rurales ou à la tête de petites entreprises individuelles avec un potentiel d'expansion.

20. La Banque mondiale et d'autres bailleurs apportent aussi leur contribution à l'autonomisation des femmes et le nouvel accord FEC soutient ces initiatives. La Banque mondiale mène une importante initiative régionale, le *Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend Project* (2014-19). Officiellement lancé à Niamey, ce projet relatif à l'autonomisation des femmes et au dividende démographique du Sahel consacre au Niger 53,5 millions de dollars de son enveloppe totale de 170 millions de dollars. Les bailleurs bilatéraux et les ONG interviennent également au Niger par le biais de programmes de moindre ampleur destinés à autonomiser les femmes dans des domaines spécifiques. Dans son MPEF pour le programme 2017-19 du FMI appuyé par une FEC, le gouvernement prend note de ces initiatives et établit des objectifs pour leur mise en œuvre.

E. Conclusion et considérations relatives aux politiques

21. Les femmes nigériennes sont doublement handicapées par la pauvreté extrême du pays et les institutions sociales ancrées de longue date. Même si le Niger a réalisé depuis quelque temps des progrès dans l'amélioration des indicateurs spécifiques au genre, cette amélioration est trop lente. Le Niger reste à la traîne de ses homologues sur ces indicateurs, ce qui signifie que la future génération restera confrontée à des obstacles de taille à son autonomisation.

22. Résoudre l'inégalité du genre au Niger s'impose pas seulement d'un point de vue social, mais il se justifie également sur le plan économique. Les gains potentiels en termes de PIB sont élevés et durables. Aussi la lutte contre l'inégalité du genre doit-elle être placée au centre de toute initiative crédible de réduction de la pauvreté. Il est également étroitement lié à la maîtrise de la

croissance démographique à des niveaux où les investissements dans la santé et l'éducation par enfant peuvent être stimulés.

23. Comme ailleurs, les choix politiques du Niger devraient être soigneusement conçus pour réduire les inégalités et améliorer l'autonomisation des femmes dans leur contexte spécifique. Selon une enquête menée par le FMI sur les pays subsahariens (2015), la suppression des barrières juridiques fondées sur le genre dans la région pourrait immédiatement stimuler la croissance et réduire les inégalités en permettant aux femmes de participer plus activement aux activités économiques et de posséder des actifs. À cet effet, les politiques budgétaires doivent viser à rendre les régimes fiscaux plus progressifs, à accorder la priorité aux dépenses consacrées à la santé et à l'éducation des femmes, et à fournir des filets sociaux aux mères célibataires, aux veuves et aux autres femmes exposées à l'exclusion. Les politiques appliquées au secteur financier et au marché du travail doivent viser à renforcer les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels qui soutiennent la capacité des femmes à participer pleinement et productivement aux activités économiques.

24. La communauté internationale peut jouer un rôle important dans l'aide à l'autonomisation des femmes, mais elle doit veiller à ce que ses efforts ne se révèlent pas contre-productifs. La réduction de l'inégalité du genre nécessitera des ressources financières et des compétences que seuls les partenaires au développement du Niger sont capables de fournir. Cette assistance devrait donc être dispensée avec tact pour ne pas apparaître comme une imposition de l'extérieur qui pourrait donner un prétexte pour résister au changement. Seuls les Nigériens sont en mesure de surmonter les biais juridiques et culturels qui sont ancrés de longue date dans leur pays.

Bibliographie

- David Cuberes and Marc Teignier. 2016. "Aggregate Effects of Gender Gaps in the Labor Market: A Quantitative Estimate," *Journal of Human Capital* 10, 1: 1-32.
- Hakura, Dalia, Mumtaz Hussain, Monique Newiak, Vimal Thakoor, and Fan Yang. 2016. "Inequality, Gender Gaps and Economic Growth: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa", IMF Working Paper WP 16/111, International Monetary Fund, Washington DC.
- Hall, Robert E., and Charles I. Jones. 1999. "Why Do Some Countries Produce So Much More Output Per Worker Than Others?". *The Quarterly Journal of Economics*, 114, 1: 83-116.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. "Inequality and Economic Outcomes in Sub-Saharan Africa." IMF Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 2014. Social Institutions & Gender Index (SIGI), 2014 Synthesis Report, OECD, Paris.
- OECD. 2016. Sub-Saharan Africa (SIGI), 2016 Regional Report, OECD, Paris.
- Timidria, Anti-Slavery International. 2013. "WAHAYA Domestic and sexual slavery in Niger. A report by Galy Kadir Abdelkader and Moussa Zangaou. 10 Personal Stories," Niamey.
- United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). "African Women's Rights Observatory, Niger factsheet" <http://www1.uneca.org/awro/CountrySpecificInformationNiger.aspx>
- United Nations Development Program (UNDP). 2015. Human Development Report, United Nations, New York.
- United Nations Scientific, Educational and Cultural Organization (UNESCO). 2016. "Tackling Gender Inequalities in Niger's Educational System. Project achievements and recommendations", UNESCO, Paris.
- World Economic Forum (WEF). 2012. *The Global Gender Gap Report*, a jointly publication of Harvard University and the University of California, Berkeley. World Economic Forum, Geneva.

TIRER PARTI DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU NIGER : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS¹

L'accélération et la gestion de la transition démographique au Niger par la promotion d'un environnement propice à une croissance forte et durable sont essentielles pour tirer parti du dividende démographique, mais aussi pour atteindre les objectifs macroéconomiques essentiels d'un programme de financement appuyé par la Facilité élargie de crédit. Le Niger accueille la population qui connaît la croissance la plus rapide au monde, avec le taux de fécondité le plus élevé et une diminution significative du taux de mortalité. Ces tendances démographiques vont permettre à la « fenêtre » du dividende démographique de s'ouvrir au Niger, mais très lentement, après 2020, pour se maintenir éventuellement au-delà de 2100. Afin de saisir au mieux cette opportunité, et de gérer les aspects socioéconomiques négatifs d'une démographie galopante, les autorités doivent maintenir la stabilité macroéconomique pour jeter les bases d'un environnement propice au développement du secteur privé. En mettant en place des politiques publiques permettant de maintenir le cap vers le dividende démographique, les autorités doivent aussi assurer la résilience aux chocs exogènes, créer une marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour investir dans l'éducation, les services de santé, et construire des infrastructures destinées à accompagner le développement du secteur privé.

A. Introduction

1. Le dividende démographique est en général abordé dans deux cadres (Ronald Lee et Andrew Mason, 2006). Premièrement, les changements dans la structure par âge de la population suite à la baisse du taux de fécondité et du taux de mortalité infantile, pourrait se traduire par une fenêtre d'opportunité pour une croissance rapide du revenu par habitant et une réduction de la pauvreté. Une baisse du taux de fécondité diminue le fardeau de dépendance des enfants et augmente la part de la population qui travaille et épargne, permettant de réaffecter des ressources vers la construction d'infrastructures et à investir dans la recherche et développement ainsi que dans le capital humain, notamment dans l'éducation et la santé. De même, un faible taux de fécondité peut accroître le taux de participation des femmes au marché du travail, contribuant ainsi à augmenter le revenu national. Ce dividende démographique pourrait se prolonger sur plusieurs décennies, mais à mesure que la population vieillit, le fardeau de dépendance des personnes âgées fait baisser la croissance du revenu par habitant qui pourrait à terme devenir négative. Deuxièmement, en l'absence de fortes politiques gouvernementales pour accompagner la génération des plus âgés et d'un transfert intergénérationnel du revenu, la population active confrontée à une période de retraite plus longue est incitée à épargner des actifs. De tels actifs peuvent permettre d'augmenter le revenu par habitant et stimuler la performance économique, entraînant un développement durable.

2. Le Niger correspond au premier cadre. Comme d'autres pays d'Afrique subsaharienne (AfSS), son actif économique le plus important du Niger pourrait bientôt être sa population. À mesure de son évolution démographique, le pays pourrait bénéficier d'une solide croissance, si les politiques

¹ Cette note a été préparée par Mamadou D. Barry

sont conçues pour exploiter ce potentiel (Thakoor et Wakeman-Lin, Finance & Développement, mars 2016). La croissance démographique du Niger est la plus rapide au monde, avec une infime partie de la population âgée de plus de 65 ans. Si le pays parvient à réduire de façon significative son taux de fécondité, il aura la possibilité de tirer parti de ce premier type de dividende démographique, à condition que des bonnes politiques soient mises en œuvre. Toutefois, compte tenu des effets que peut avoir une croissance démographique rapide sur la dynamique de la pauvreté et sur les besoins en matière de développement, le Niger pourrait se trouver confronté à de graves problèmes macroéconomiques, si la problématique démographique n'est pas correctement prise en compte dans les politiques publiques. Cet aspect est capital à terme, car ces dernières années, les dépenses destinées à atténuer les chocs sécuritaire et climatique ont accaparé les ressources déjà limitées. La présente note analyse la transition démographique au Niger et ses défis, et identifie les politiques qui pourraient contribuer à transformer le potentiel que constitue sa démographie galopante en une opportunité pour doper son économie. À cette fin, cette note analyse la transition démographique au Niger, et son impact potentiel sur l'économie, et discute des politiques que le pays pourrait entreprendre.

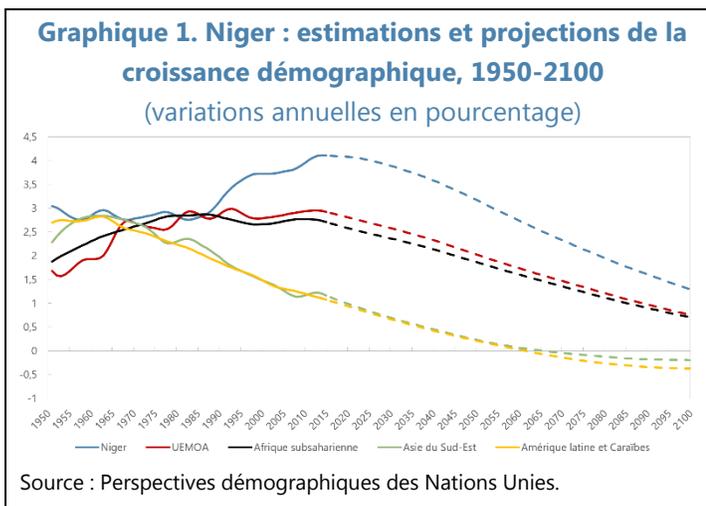
B. La dynamique de la population au Niger

3. Le Niger est au début de sa transition démographique. Le Niger est au début de sa transition démographique, avec une baisse rapide de la mortalité et une fécondité encore trop élevée, alimentant une croissance rapide de la population moins urbanisée avec un âge moyen inférieur à 15 ans.

Croissance démographique

4. Le Niger connaît une forte croissance démographique. Il pourrait devenir dans un avenir proche le pays le plus peuplé de l'UEMOA. La croissance démographique du Niger est passée de moins de 3 % par an dans les années 80, à 4,11 % en 2015 (graphique 1). Sa population était estimée à 19,9 millions d'habitants en 2015, soit le deuxième pays le plus peuplé de l'UEMOA (après la Côte d'Ivoire, avec 22,7 millions d'habitants). Selon les projections des Nations Unies, la population du Niger devrait doubler d'ici 2034 et dépasser

celle de la Côte d'Ivoire dès 2024, représentant 19,3 % de la population totale de l'UEMOA. D'ici 2050, la population nigérienne représentera un quart de la population de l'UEMOA et 3,4 % de celle de l'AfSS, exerçant une pression considérable sur les autorités pour répondre aux besoins croissants en termes d'infrastructures de base et de services sociaux. Cette récente explosion démographique



s'explique par la forte baisse du taux de mortalité infantile, tandis que le taux de fécondité atteignait le niveau le plus élevé au monde.

5. Pour les prochaines décennie, cet élan démographique contunera à maintenir une forte croissance de la population. Les autorités estiment, sur la base de leurs politiques actuelles, que la croissance démographique ralentira plus vite que ne l'indiquent les projections des institutions internationales. Toutefois, quelles que soient les excellentes politiques démographiques éventuellement mises en place par les autorités pour réduire le taux de fécondité, l'élan démographique actuel (avec une grande partie de la population jeune — 51 % de la population totale avait entre 0 et 14 ans en 2015 — qui atteint sa période de reproduction dans les prochaines années) laisse présager d'un nombre croissant de naissances et d'une forte croissance démographique dans les années à venir. Par conséquent, la situation impose l'adoption d'une stratégie globale afin de contenir le taux de fécondité et de créer des emplois pour une population croissante et pour répondre aux besoins qui y sont liés en matière de services de santé, d'éducation, d'assainissement, et d'emploi.

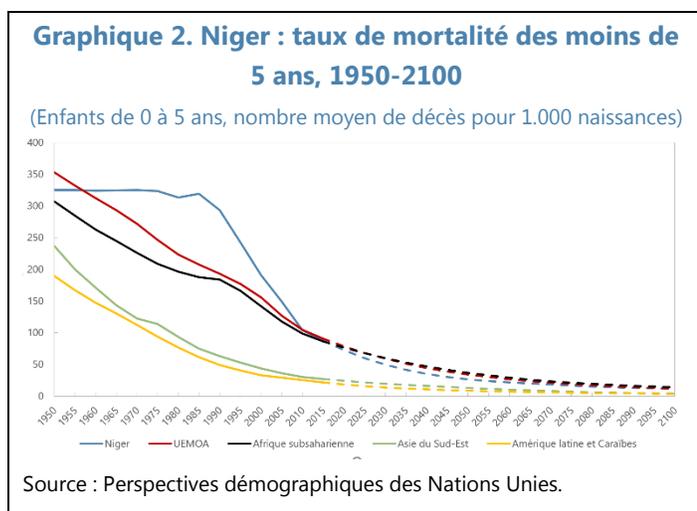
Transition de la mortalité

6. Le Niger est sur le point de franchir la première étape de sa transition démographique, comme en témoigne la baisse rapide du taux de mortalité enregistrée récemment.

Jusqu'en 1985, à la différence de la tendance observée dans d'autres régions du monde, notamment en AfSS, le taux de mortalité des moins de 5 ans au Niger s'est stabilisé à un niveau très élevé de 319 décès pour 1.000 enfants. Toutefois, depuis 1985, le taux de mortalité a fortement baissé pour se situer à environ

87 décès pour 1.000 enfants en 2015, rattrapant ainsi les taux moyens de mortalité de l'UEMOA et de l'AfSS (graphique 2). Ce recul du taux de mortalité peut s'expliquer par deux facteurs :

i) l'amélioration des niveaux de vie, notamment un meilleur accès à l'eau potable, aux réseaux d'assainissement, et une meilleure qualité de l'alimentation, ii) l'accès accru aux soins de santé, une plus forte sensibilisation aux vaccins, les programmes de compléments nutritionnels pour enfants, et un meilleur accès au traitement des maladies courantes (comme le paludisme). En outre, les programmes humanitaires des autorités, appuyés par les bailleurs de fonds, et consistant à distribuer des denrées alimentaires et des céréales gratuites ou subventionnées, ont contribué, durant les chocs climatiques, à atténuer le risque de famine qui expose nombre d'enfants à la mort. En conséquence, l'espérance de vie s'est améliorée de plus de 20 ans au cours de cette période, pour passer de 42,7 ans en 1985, à 62,8 ans en 2015.



Transition de la fécondité

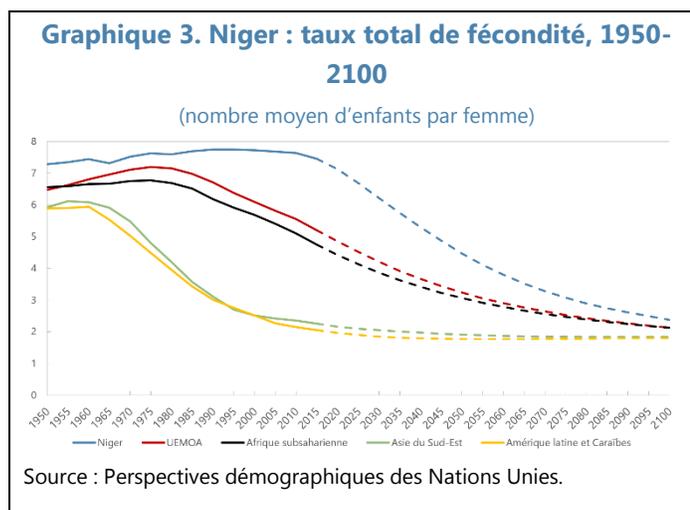
7. En revanche, la deuxième étape de la transition démographique ne s'est pas encore concrétisée, car le Niger demeure le pays qui enregistre le plus fort taux de fécondité au monde. Le

taux de fécondité au Niger a augmenté pour atteindre son niveau le plus élevé en 2005, avec 7,8 enfants par femme, qui est aussi le taux de fécondité le plus élevé au monde (graphique 3). En 2016, les projections tablent sur un taux de fécondité de 7,6 enfants par femme, qui reste un taux supérieur de plus de 2,7 enfants à la moyenne de l'AfSS, et de

plus de cinq enfants aux moyennes des régions d'Amérique latine et Caraïbes et d'Asie du Sud-Est, qui sont des régions très avancées dans leurs transitions démographiques. Selon les projections des Nations Unies, le taux de fécondité au Niger devrait baisser progressivement, mais rester néanmoins à 4,5 enfants par femme en 2050. Les déterminants de la fécondité élevée au Niger, selon l'enquête de 2012 sur la démographie et la santé au Niger, sont liés à des facteurs qui ont de profondes racines culturelles, notamment : i) la religion/polygamie, car la plupart des femmes sont enformées dans des relations polygames, où un nombre plus élevé d'enfants, notamment des garçons, contribue à assurer une grande part d'héritage, ii) le travail dans le secteur du commerce informel et de l'agriculture, iii) le manque d'éducation ou l'arrêt de la scolarisation après le niveau primaire, iv) l'absence d'utilisation de contraceptif moderne (la prévalence de la contraception au Niger n'était que de 15 % en 2015, contre 76 % à l'île Maurice²), v) le mariage précoce qui allonge la période de maternité — le taux de naissances chez les adolescentes de 15 à 19 ans est de 210 naissances pour 1.000 femmes, alors qu'il est de 31 naissances pour 1.000 femmes à l'île Maurice, et le taux de filles mariées avant l'âge de 18 ans est de 89 % des femmes de 15 à 24 ans. La plupart de ces facteurs sont liés dans une certaine mesure, et pourraient être combattus en encourageant l'éducation des femmes (en les maintenant scolarisées plus longtemps), en étendant les services de santé aux zones rurales, et en mettant en place des politiques de promotion de l'autonomisation des femmes.

Immigration

8. L'immigration est relativement faible au Niger, bien que ce pays constitue l'une des voies d'accès vers l'Europe par la Libye, et les envois de fonds des travailleurs migrants sont limités. Les migrants nigériens pourraient facilement suivre le mouvement pour accéder par la Libye à l'Europe et à d'autres parties du monde. Ces mouvements transfrontaliers constituent, au même titre que les naissances et les décès, un autre mode de concrétisation de la transition



² L'île Maurice est l'un des pays d'AfSS qui est bien avancé dans sa transition démographique et qui a été en mesure de tirer parti de son dividende démographique.

démographique, du fait de leur impact sur la taille et la structure de la population. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), seuls 1,8 % de Nigériens vivaient à l'étranger en 2015, la majorité d'entre eux se trouvant au Bénin, au Togo, et au Nigéria. Ceux qui émigrent en Amérique du Nord et en Europe sont essentiellement des étudiants qui ont décidé de rester dans leurs pays d'accueil une fois leurs études terminées. Le ratio de migrations nettes est de -0,3 émigrant pour 1.000 personnes, ce qui est très faible par rapport à d'autres pays similaires, tels que le Mali dont le taux est de -2,1 émigrants pour 1.000 personnes.

Urbanisation

9. Bien que la population urbaine au Niger augmente de 5,4 % par an en 2015, en raison essentiellement de l'exode rural et/ou de l'expansion de zones rurales en villes, le rythme d'urbanisation reste inférieur à celui de pays comparables. Avec un taux de croissance d'un point de pourcentage supérieur au taux de croissance général de la population, la population urbaine au Niger représente environ 18,7 % de la population totale, contre plus de 50 % au Ghana, et 80 % en Amérique latine, qui est la région en développement la plus urbanisée au monde. Si une urbanisation rapide est censée être bénéfique pour un pays, car elle crée d'importantes réserves de main-d'œuvre et des marchés pour écouler les biens et services, elle pose ironiquement de graves problèmes en termes de criminalité, pauvreté, chômage des jeunes, congestion des routes, et offres de logements et de services publics, tels que les services d'éducation, de santé, et d'assainissement, ce qui a des incidences à la fois sur la population et la productivité totale des facteurs. Dans le cas du Niger, les données d'enquête semblent indiquer que les zones urbaines présentent des taux de pauvreté plus bas (10,2 % à Niamey contre 48,9 % au niveau national), un meilleur accès aux services de santé et d'éducation, et un taux de fécondité plus faible (5,6 enfants par femme contre 8,1 enfants par femme en zones rurales, INS 2012). Par ailleurs, les zones urbaines souffrent davantage du chômage, qui est estimé à 24,5 %, contre 15,6 % en zones rurales. En 2014, 70,1 % de la population nigérienne vivait dans des bidonvilles mettant en évidence les besoins de logements.

Structure des âges

10. La structure des âges révèle un moindre niveau de transformation et devrait rester identique au-delà de 2050. La structure des âges au Niger devrait rester pyramidale jusqu'à après 2050, en étant dominée par les jeunes (moins de 15 ans), et avec une faible représentation de personnes âgées (graphique 4). La moitié de la population nigérienne était âgée de moins de 15 ans en 2015, et ce taux ne baisserait qu'à 43,9 % en 2050, en raison de la diminution lente du taux de fécondité, selon les projections (tableau 1). Cette situation se traduirait par une baisse modérée du coefficient de dépendance démographique, qui passerait de 113 % en 2015 à 86,7 % en 2050. En 2050, le ratio de dépendance sera supérieur à la moyenne d'AfSS et à celle d'autres régions (Amérique latine et Asie), de 25 et 32 points de pourcentage, respectivement. Ce fort taux de dépendance démographique semble indiquer que les travailleurs nigériens devront supporter d'avantage de chômeurs. Compte tenu du faible niveau des salaires des travailleurs nigériens par rapport à celui d'autres régions du monde, cela laissera peu de place pour épargner et assurer une bonne qualité de vie et une bonne éducation à leurs enfants à charge.

Tableau 1. Niger : structure des âges, 1950, 2015 et 2050

	Niger			AfSS	ASE	AL&C
	1950	2015	2050	2050	2050	2050
Population de moins de 15 ans	49,5	50,5	43,9	33,5	19,5	17,1
Population entre 15 et 24 ans	19,5	17,9	20,4	18,8	13,3	12,2
Population entre 15 et 64 ans	49,6	47,0	53,5	61,6	64,9	63,4
Population de 65 ans et plus	0,9	2,6	2,6	4,9	15,6	19,5
Âge médian	15,2	14,8	17,8	23,7	37,6	41,2
Ratio de dépendance total	101,6	113,0	86,8	62,4	54,1	57,8

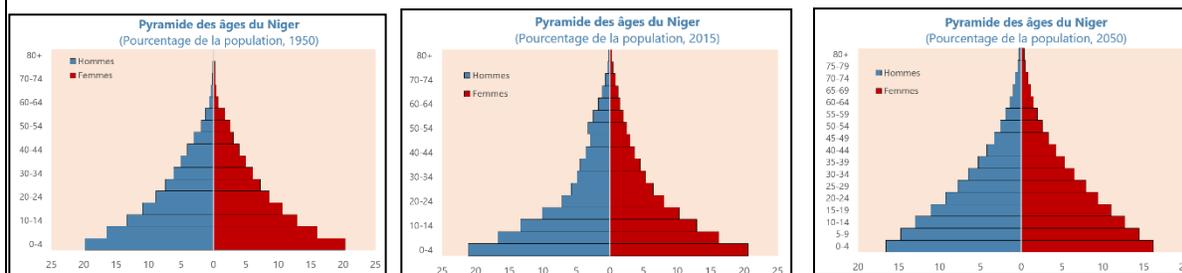
Source : Perspectives démographiques des Nations Unies.

11. Le pourcentage de la population en âge de travailler (PPAT) serait tout juste supérieur à 50 % en 2050, et le pays pourrait entrer dans une période « d’explosion » du nombre de jeunes. Le PPAT au Niger devrait augmenter pour passer de 47 % en 2015 à 53,5 % en 2050, soit 10 points de pourcentage en-dessous des niveaux moyens prévus dans les régions d’Asie du Sud-Est et d’Amérique latine et Caraïbes (tableau 1). D’ici 2050, la population âgée de 15 à 24 ans aura atteint 20 % de la population totale, situation qualifiée « d’explosion » du nombre des jeunes. Ce, qui peut causer des mouvements politiques et sociaux déstabilisateurs, si les autorités ne parviennent pas à répondre à leur demandes croissantes en matière de services d’éducation, de santé et d’emploi. En outre, la croissance rapide du nombre de jeunes risque d’entraîner d’autres problèmes de société, tels que ceux observés dans certaines grandes villes d’Afrique et d’Amérique latine, nécessitant davantage d’investissement en matière de sécurité.

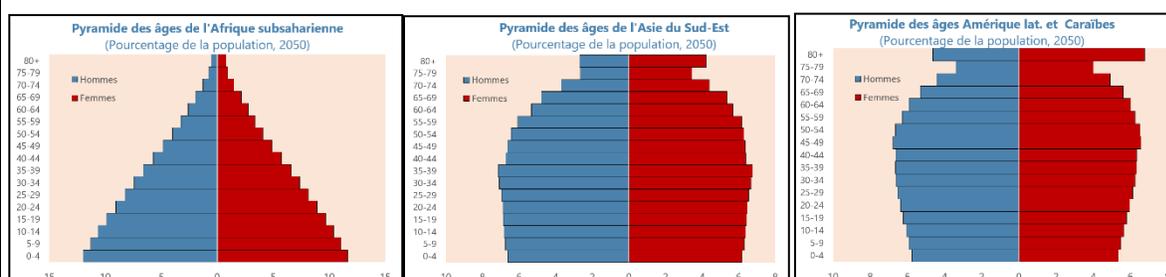
12. Cette structure des âges pourrait avoir d’importantes incidences économiques.

L’économie politique de la démographie au Niger est complexe. Comme la part de la population jeune est prévu de diminuer pour laisser la place à un nombre croissant d’adultes, il est possible d’augmenter rapidement les revenus et l’épargne dans la société. Toutefois, l’évolution en termes de revenus dépendra des progrès enregistrés sur le plan de la création d’emplois et de la part de la population en âge de travailler qui aura effectivement un emploi, à mesure que les opportunités de travail augmenteront. Dans l’hypothèse où les revenus seraient supérieurs à la consommation, l’économie bénéficierait de l’augmentation du PPAT. Dans le cas du Niger, les projections de la structure des âges semblent indiquer que l’augmentation du PPAT sera dans une certaine mesure moins avantageuse.

Graphique 4. Niger : pyramide des âges au Niger et dans certaines régions du monde, 1950-2100



En 2050, l'AfSS sera au milieu de sa transition démographique, tandis que les régions d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine-Caraïbes auront terminé les leurs, comme le montrent les pyramides des âges ci-dessous.



Sources : Perspectives démographiques des Nations Unies ; calculs des services du FMI.

C. Transition démographique : opportunités et défis

L'évolution démographique du Niger présente des opportunités à long terme, mais d'importants défis devront être relevés avant de pouvoir tirer parti du dividende démographique.

Les opportunités de la transition démographique

13. La transition démographique pourrait avoir une incidence sur l'économie nigérienne par le biais de nombreux circuits de transmission. Selon des études récentes (Galor et Weil, 2000; Bloom et al, 2009; et Thakoor et al, 2016), il est possible d'identifier quatre circuits de transmission dans le cas du Niger : i) l'augmentation de la part employable dans la population en âge de travailler, provenant d'une plus grande participation des femmes au marché du travail à la suite de la baisse de la fécondité, ii) l'augmentation de l'épargne globale du fait du nombre accru d'adultes en âge de travailler, qui ont tendance à épargner davantage par rapport aux autres tranches d'âge, fournissant ainsi les ressources nécessaires aux investissements pour doper la croissance, iii) une population ayant moins d'enfants et vivant plus longtemps tend à dépenser davantage dans les soins de santé et l'éducation, contribuant ainsi à assurer une main-d'œuvre plus productive, et iv) une population active plus nombreuse pouvant entraîner une plus forte demande intérieure et dynamiser l'investissement à la fois national et étranger. Nous axons notre analyse sur le rôle joué par la baisse de la croissance démographique et par l'augmentation du pourcentage de la population en âge de travailler.

Gains potentiels d'une croissance démographique faible

14. Le Niger bénéficierait légèrement de la baisse de sa croissance démographique, compte tenu du fait que cette baisse serait modeste et de la durée des projections³. Dans la formule 1 (note de bas de page 2), en supposant un niveau donné des paramètres ($\delta=0,05$ et $\alpha=1/3$), la baisse du taux de croissance démographique au Niger entre 2015 et 2050 (sur 35 ans), qui passerait de 4,11 % à 3,18 %, n'entraînerait qu'une hausse du PIB par habitant de 5,5 %. Une baisse de la croissance démographique entre le taux actuel et celui projeté en 2100 (1,3 %) entraînerait une hausse du PIB par habitant de 20,25 %. Si le Niger est en mesure d'accélérer la baisse de sa croissance démographique et d'apporter aussi des améliorations aux autres facteurs qui ont une incidence positive sur le niveau d'équilibre du PIB par habitant, à savoir la productivité totale des facteurs et le taux d'épargne, il pourrait alors tirer un meilleur parti de sa transition démographique.

Rôle de l'augmentation du pourcentage de la population en âge de travailler (PPAT)

15. Au Niger, la fenêtre d'opportunité⁴ pour tirer parti du dividende démographique découlant de l'augmentation du PPAT devrait commencer lentement à s'ouvrir entre 2020 et 2025 et pourrait se maintenir au-delà de 2100. Par le passé, le Niger a connu un certain nombre d'épisodes d'augmentation du PPAT, qui n'ont pas duré, car un certain nombre d'entre eux étaient dus à de graves sécheresses ayant déclenché une famine et une mortalité infantile, ainsi que d'importantes vagues d'émigration vers les pays voisins. Selon les projections des Nations Unies, une nouvelle fenêtre d'opportunité pour tirer parti du dividende démographique s'ouvrirait après 2020 pour durer au-delà de 2100. Toutefois, plus le PPAT mettra du temps pour atteindre son maximum, moins le pays pourra tirer parti du dividende démographique. Les pays d'Amérique latine ont mis 45 ans et ceux d'Asie du Sud-est 50 ans pour atteindre leur PPAT maximum aux alentours de 67,5 %, et en bénéficient d'une augmentation de plusieurs fois du PIB par habitant. Pour l'AfSS, il faudrait près de 100 ans à partir de 1990 pour que le PPAT atteigne son niveau maximum estimé à un niveau plus bas (64,5 %) et pour qu'il génère une hausse du PIB par habitant de seulement 55 % (FMI, 2015). Toutefois, la taille du dividende démographique serait déterminée par les niveaux de

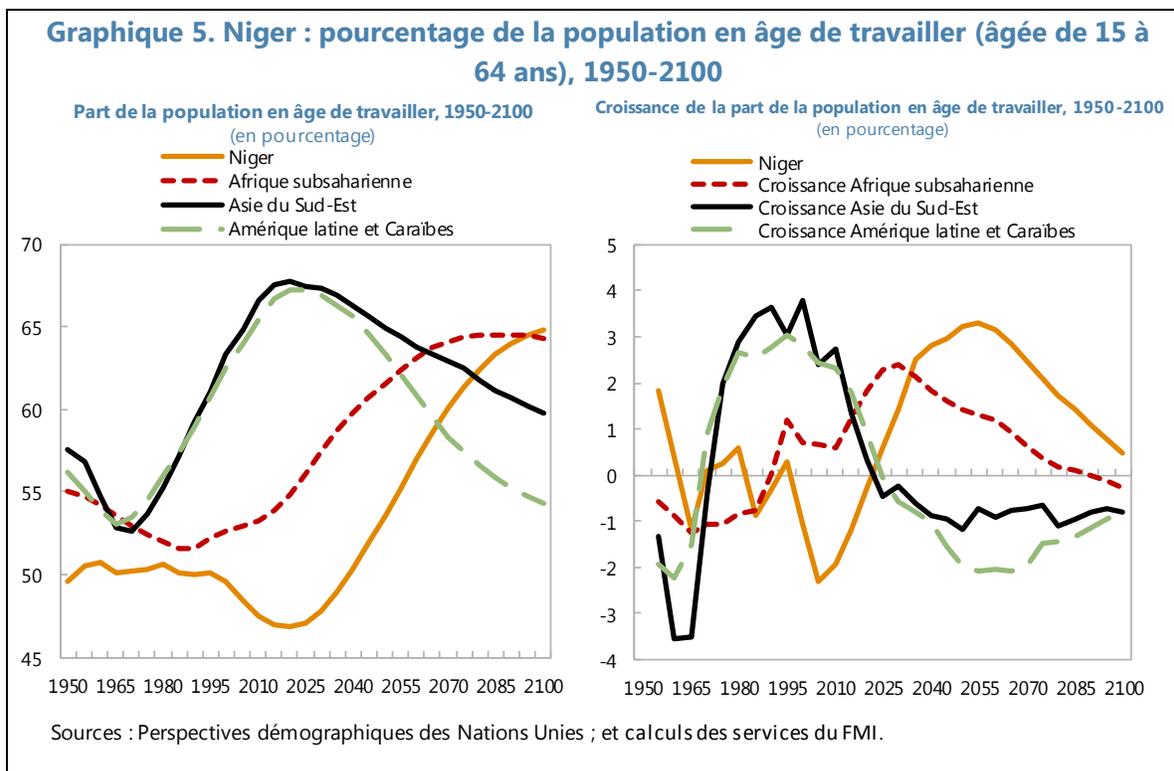
³ La baisse de la croissance démographique entraîne une augmentation du niveau d'équilibre du PIB par habitant pour un taux donné d'investissement, en raison de l'affaiblissement du risque de dilution du capital (modèle Solo). Au moyen du modèle Solo, David Weil (2005) a estimé les variations des niveaux d'équilibre du PIB par habitant pour différents niveaux de croissance démographique, en maintenant tous les autres paramètres constants (niveau de la productivité totale des facteurs, et part de la production qui est investie) de la façon suivante :

$$\frac{Y_2}{Y_1} = \left(\frac{\delta+n_2}{\delta+n_1} \right)^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} \quad (\text{Formule 1})$$

où Y_1 est le niveau d'équilibre du PIB par habitant associé à une croissance démographique n_1 , Y_2 est le niveau d'équilibre du PIB par habitant associé à une croissance démographique n_2 , α est l'élasticité du revenu par rapport au capital, et δ le taux annuel de dépréciation du capital.

⁴ La fenêtre d'opportunité pour tirer parti du premier type de dividende démographique s'ouvre lorsque le PPAT commence à augmenter régulièrement en raison de la diminution à la fois du taux de fécondité et du taux de mortalité. Elle reste souvent ouverte pendant une période de 50 ans et se referme lorsque le PPAT commence à baisser, car la part de personnes âgées dans la population augmente, ce qui pourrait permettre au pays de tirer parti du deuxième dividende démographique, qui dure plus longtemps.

production et de consommation de chaque tranche d'âge. Dans le cas du Niger, les producteurs sont âgés de 30 à 65 ans ; et en utilisant le critère du ratio de soutien économique⁵, le Niger verrait sa fenêtre d'opportunité démographique s'ouvrir après 2030, soit un retard de près de dix ans par rapport à la première estimation basée sur le PPAT.



Défis à relever pour tirer parti du dividende démographique

Pour tirer parti de l'opportunité que constitue le dividende démographique, un certain nombre de conditions doivent être remplies, accompagnées des bonnes politiques. Le Niger doit notamment renforcer sa résilience pour être moins sensible aux chocs exogènes, mettre en place des politiques qui assurent la création d'emplois pour la jeunesse de plus en plus nombreuse et une éducation de meilleure qualité, et accroître une main-d'œuvre mieux formée qui pourrait être plus inclusive avec une plus forte représentation des femmes.

16. L'exposition du Niger à de multiples chocs empêche le pays de parvenir à une croissance forte et durable. Un taux moyen de croissance économique de plus de 7 % par an est nécessaire pour lutter efficacement contre la pauvreté, qui touche pratiquement la moitié de sa population. Récemment, bien que le taux de croissance ait été respectable, il a été irrégulier en raison des chocs sécuritaire et climatique, ainsi que de la faiblesse des cours des produits de base et des répercussions

⁵ Afin de déterminer la fenêtre d'opportunité du dividende démographique, le projet des Comptes de transferts nationaux recourt au critère du « ratio de soutien économique », défini comme le ratio du nombre de producteurs (qui gagnent plus qu'ils ne consomment) sur le nombre de consommateurs, qui diffère souvent du PPAT.

du ralentissement économique dans les pays voisins. La croissance a baissé à 3,5 % en 2015 après avoir atteint 7 % en 2014, et ne devrait être que de 4,6 % en 2016. Les projections tablent sur une croissance à moyen terme de 6 %, portée par les investissements dans le secteur des ressources naturelles, mais ce taux resterait malgré tout inférieur à ce qui est nécessaire pour créer des emplois et réduire la pauvreté.

17. Le taux de chômage est très élevé au Niger, surtout chez les femmes, avec la plupart des travailleurs employés dans le secteur informel. Pour tirer parti du dividende démographique, la population active doit être accrue, en créant des emplois mieux rémunérés. Le gouvernement est le principal employeur formel, tandis que plus de 99 % de la main-d'œuvre est employée dans le secteur informel, qui représente 64,8 % de l'économie (INS, 2015). En 2014, le taux d'activité était estimé à 64,7 % et le taux de chômage à 17,4 %, avec une forte inégalité entre les hommes et les femmes. Le taux d'activité des femmes n'est que de 40,7 % (il est de 90,8 % chez les hommes), et plus de 20 % des femmes sont sans emploi. En outre, un grand nombre de travailleurs, 34,6 %, souffrent de sous-emploi, et ce taux atteint 83,6 % dans les zones rurales, en raison du caractère saisonnier du travail.

18. Les politiques récentes des autorités ont contribué à améliorer l'accès à l'éducation, mais il reste encore beaucoup à faire. Les efforts devraient notamment porter sur la réduction des inégalités du genre à tous les niveaux du système éducatif. Il est essentiel d'intensifier l'investissement en matière d'éducation et d'assurer son efficacité, afin d'améliorer la productivité et de parvenir à une croissance durable. Les tigres asiatiques ont réalisé leur miracle économique en investissant massivement dans l'éducation et en veillant à ce qu'il soit en adéquation avec la production des compétences requises pour diversifier leur économie. Au Niger, les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont augmenté pour passer de 3,9 % des dépenses totales en 2010 à 7,1 % en 2014, avant de retomber à 5,9 % en 2015, avec une part accrue des ressources consacrée à l'enseignement secondaire et supérieur. En conséquence, les indicateurs d'éducation se sont améliorés à tous les niveaux, mais il reste encore beaucoup à faire. Selon les Indicateurs du développement dans le monde, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire était, en 2014, de 65,6 % pour les garçons et de 56,2 % pour les filles ; le taux net de scolarisation dans le secondaire était de 18,6 % pour les garçons et de 12,6 % pour les filles. En revanche, le taux net d'inscription dans l'enseignement supérieur était plus faible, à environ 3 % chez les garçons et 1 % chez les filles. La qualité de l'éducation reste médiocre et l'enseignement supérieur n'est pas en adéquation avec les besoins du marché du travail. La plupart des étudiants d'université étudient les sciences sociales (notamment économie, littérature, et droit), et peu d'étudiants obtiennent des diplômes dans les filières techniques et d'ingénierie, qui sont nécessaires dans une économie en pleine expansion.

19. La note de synthèse sur le genre indique que l'inégalité du genre au Niger, malgré une amélioration, constitue un grave problème et entraîne d'importantes pertes de revenu pour le pays. Il existe de graves disparités entre les hommes et les femmes au Niger en termes d'emploi et d'éducation, essentiellement au niveau de l'éducation supérieure, comme indiqué précédemment. Le Niger se place au 154^e rang sur 155 pays (devant le Yémen) à l'Indice d'inégalités de genre. Un certain nombre de ces disparités liées au genre sont ancrées dans la culture et par conséquent difficiles à éliminer. Depuis 2008, les autorités ont mis en place une politique nationale en faveur de l'égalité du genre, qui a contribué à instituer des quotas pour les femmes à certains postes de haut niveau (notamment à l'Assemblée nationale et au gouvernement). Mais il existe une forte opposition des

leaders d'opinion lorsqu'il s'agit d'adopter des législations sur la protection des droits des femmes. Les autorités font un plaidoyer fort auprès des collectivités locales et des leaders plus modérés pour obtenir du soutien pour faire avancer leur programme en faveur de l'égalité du genre.

20. Il convient aussi de remédier à un environnement difficile des affaires et à un secteur financier peu développé. Le classement général du Niger au niveau de l'Indicateur de conduite des affaires s'est amélioré ces dernières années, mais le pays continue d'accuser un retard au regard d'un certain nombre de composantes de cet indicateur (voir la note de synthèse sur l'évaluation de la stabilité extérieure). Le Niger est passé de la 176^{ème} position en 2014 à la 150^{ème} place dans le rapport *Doing Business* de 2017, soit une remontée de 26 places. Après avoir été le pays dont l'environnement des affaires était le pire de l'UEMOA à l'exception de la Guinée-Bissau, le Niger s'est hissé au quatrième rang des pays de l'UEMOA dans ce domaine, à mesure que les autorités ont intensifié les réformes visant à améliorer le climat des affaires. Toutefois, les entreprises nigériennes sont confrontées à de plus graves difficultés que la moyenne de l'UEMOA et de l'AfSS pour le paiement des impôts, le raccordement au réseau électrique, et les procédures relatives aux permis de construire. Le secteur financier du Niger, qui est important pour assurer que l'épargne puisse se transformer en investissements adéquats et rentables, reste le secteur financier le moins diversifié de tous les pays de l'UEMOA. En conséquence, l'accès limité au crédit empêche le secteur privé de prendre des initiatives et de se développer.

D. Recommandations de politique générale

Le Niger va connaître, dans les 5 à 15 prochaines années, une augmentation du pourcentage de sa population en âge de travailler, offrant une opportunité de commencer à tirer parti du dividende démographique, à condition que les politiques adéquates soient élaborées et correctement mises en œuvre. Plus particulièrement, le Niger devra mettre en œuvre les politiques suivantes afin de tirer parti au maximum de sa transition démographique :

- **Mettre en place des politiques pour accélérer la transition démographique.** Ces politiques doivent être axées sur la diminution du taux élevé de fécondité, en augmentant l'accès aux méthodes modernes de contraception et en réduisant le poids social et culturel qui contribue à ce fort taux de fécondité. L'accent sera mis sur l'investissement pour changer les croyances en particulier chez les jeunes et chez les hommes et pour renforcer l'autonomisation des femmes par l'éducation, la protection de leurs droits, et leur accès total au marché du travail. Le projet régional intitulé *Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend Project* («Autonomisation des femmes et le dividende démographique dans les pays du Sahel»), lancé à la fin de 2015 avec un financement de la Banque mondiale et un appui technique du Fonds des Nations Unies pour la population, pourrait contribuer à cet effort.
- **Promouvoir la stabilité macroéconomique afin de jeter les bases d'une croissance forte, durable, et inclusive.** À cette fin, le Niger doit continuer de renforcer sa résilience aux nombreux chocs subis ces derniers temps. Le renforcement de la mobilisation des recettes sera essentiel également, de même que la rationalisation des dépenses, la gestion de la liquidité et de la dette,

et la planification des dépenses à moyen terme. Cela créerait les conditions pour créer une marge de manœuvre budgétaire, intensifier l'investissement, et répondre aux besoins sociaux.

- **Investir dans le capital humain afin de renforcer la productivité de la main-d'œuvre.** Les autorités devraient veiller à ce que les ressources soient correctement affectées aux secteurs de la santé et de l'éducation, afin de créer une main-d'œuvre saine et qualifiée, qui est essentielle pour améliorer la productivité totale des facteurs. Les politiques doivent être axées sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, en particulier pour les femmes, et de veiller à ce que les programmes éducatifs fournissent les compétences requises sur le marché du travail.
- **Réaliser une solide transformation structurelle de l'économie et de la société et créer des emplois en encourageant la contribution du secteur privé.** Les politiques doivent viser à améliorer l'environnement des affaires et à élaborer un régime fiscal qui accompagne les PME et incite les activités du secteur informel prédominant à se transformer en entreprises formelles. L'initiative 3N, qui bénéficierait d'une enveloppe du Millenium Challenge Corporation (MCC), pourrait être intensifiée pour soutenir une agriculture plus productive et moderne et favoriser l'apparition d'une industrie agroalimentaire à forte intensité de main-d'œuvre. Les politiques pourraient viser à assouplir le marché du travail tout en prévoyant des programmes de recyclage professionnel.
- **Renforcer la mobilisation des ressources en tirant parti des recettes du secteur des ressources naturelles.** Les recettes issues du secteur des ressources naturelles doivent être investies dans le développement des infrastructures, notamment énergétiques, pour réduire le coût de la conduite des affaires et améliorer la compétitivité du pays.
- **Profiter de l'intégration régionale pour accéder à un marché plus vaste et développer les possibilités d'échanges commerciaux.** Le Niger a pour voisin le pays le plus peuplé et la première économie d'Afrique, le Nigéria, qui est aussi la destination de la majorité de ses exportations non minières. Le Niger exporte vers le Nigéria des produits agricoles bruts, du bétail, et depuis peu, des produits pétroliers raffinés. L'achèvement de la voie ferrée Niamey-Cotonou devrait faciliter l'accès du pays au port et accroître les mouvements de marchandises qui transitent par le Niger vers le Nord du Nigéria. La construction de boucheries et de conserveries modernes pour le bétail et les produits agricoles permettrait aussi d'améliorer la valeur ajoutée des produits exportés vers le Nigéria, et par conséquent accroître les recettes d'exportation.
- **Développer le secteur financier en mettant en œuvre les plans récemment adoptés.** Il est important de reconnaître le rôle du secteur financier dans les politiques qui visent à tirer parti du dividende démographique, notamment pour mobiliser l'épargne et assurer que les flux de crédit soient efficacement dirigés vers les secteurs les plus rentables. Les nouvelles technologies, en particulier les services bancaires mobiles, devraient aussi jouer un rôle, surtout dans les zones où il n'existe pas de raison économique pour justifier la présence d'un établissement bancaire ou d'une succursale de microcrédit.

Bibliographie

- Aiyar, Shekhar and Ashoka Mody. 2011. "The Demographic Dividend: Evidence from the Indian States", IMF Working Paper WP 11/38, International Monetary Fund, Washington DC.
- Anarfi, John K. and Stephen O. Kwankye (RIPS, University of Ghana, Legon). "Harnessing Ghana's demographic dividend: opportunities and challenges" <http://uaps2015.princeton.edu/uploads/150893>
- Centre de Recherche en Economie et finance Appliquée de Thiès (CREFAT). 2014. "Harnessing Demographic Dividend in Senegal", Policy Brief N° 7.
- Ding Ding, Lam, W. Raphael, and Shanaka J. Peiris. 2014. "Future of Asia's Finance: How Can it Meet Challenges of Demographic Change and Infrastructure Needs?", IMF Working Paper WP 14/126, International Monetary Fund, Washington DC.
- Drummond, Paulo, Thakoor, Vimal, and Shu Yu. 2014. "Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend". IMF Working Paper WP 14/143, International Monetary Fund, Washington DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2006. Finance and Development, Back to Basics "What is the Demographic Dividend", Volume 43, N° 3, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa Navigating Headwinds, Ch. 2: "How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend?", Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2016. Finance & Development "The Big Squeeze: Global Population Pressures", 53. Washington, DC.
- National Population Council. 2014. "Ghana's Demographic Transition: The Demographic Dividend," Policy Brief N° II.
- Weil, David N. 2012. "Economic Growth" (3rd Edition), Brown University.
- Yoon, John-Won, Kim, Jinill, and Jungjin Lee. 2014. "Impact of Demographic Changes on Inflation and the Macroeconomy". IMF Working Paper WP 14/210, International Monetary Fund, Washington DC.

Links to data sources:

<http://data.worldbank.org/>
<http://www.indexmundi.com/niger/>
<https://www.iom.int/countries/niger>
<http://www.unfpa.org/world-population-dashboard>
<https://esa.un.org/unpd/wpp>